# l'Université d'Orléans

# GUIDE PRATIQUE
## des personnels
## 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Université d'ORLÉANS

www.univ-orleans.fr

# Université d'Orléans

## Sommaire


### L'université d'Orléans
Fondation et renaissance 5
L'université d'Orléans aujourd'hui 6
Les missions de l'université 7
Les domaines thématiques 9
Les Investissements d'Avenir 14
L'équipe présidentielle 16
Direction Générale des Services 18
Organisation structurelle des services 18
Coordonnées des services 19
Nos sites sur les campus 20
Suivre l'actualité de l'université 27
Intranet 27
La newsletter de l'université 27
Les informations par courriel 27
Les réseaux sociaux 27

### Votre accompagnement
Direction des Ressources Humaines 28
Pôle Gestion des Carrières et Rémunérations 28
Pôle Accompagnement Social et Retraite 29
Pôle Pilotage et Développement RH 31
Pôle Développement des Compétences et Recrutement 31
Votre prise en charge administrative 32
La gestion de carrière : quelques règles 32
Votre prise en charge administrative et financière 33
Ordres de mission 34
Informations sur les droits au temps partiel 34
Les personnels de l'université 34
Les personnels BIATSS 34
Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs 35
Mission Égalité entre les Femmes et les Hommes 36

### Votre santé et votre sécurité
La médecine de prévention 37
Le service Hygiène et Sécurité (SHS) 38
Mesures sanitaires 39

### Votre vie pratique
Vous restaurer 40
Faire ses paiements au CROUS 40
Vous déplacer 41
Les travaux du campus d'Orléans 41
Vous documenter 42
Pratiquer une activité physique & sportive 43
Vous divertir 44
Faire garder vos enfants 45

### Vos services numériques
Votre compte numérique 46
Données manquantes ou erronées, problème d'activation ? 46
Votre carte professionnelle multiservices 46
Votre messagerie électronique 47
L'Environnement Numérique de Travail 48
La gestion de vos congés 48
Intranet 48
Votre plateforme de cours en ligne CELENE 49
Votre plateforme collaborative Office 365 / TEAMS 50
Votre poste téléphonique 50
Autres outils et services à disposition 51
Besoin d'aide ? Des services au plus prèspour vous accompagner ! 51

### Glossaire

### Plans des sites universitaires
Plan des sites de Bourges 54
Plan des sites de Blois 55
Plan du site de Châteauroux 55
Plan des sites de Chartres 56
Plan du site d'Issoudun 57
Plan des sites de Tours-Fondettes 57
Plan des travaux en cours sur le campus d'Orléans 58

# Bienvenue à l'Université d'Orléans

**Une Université, 7 villes**

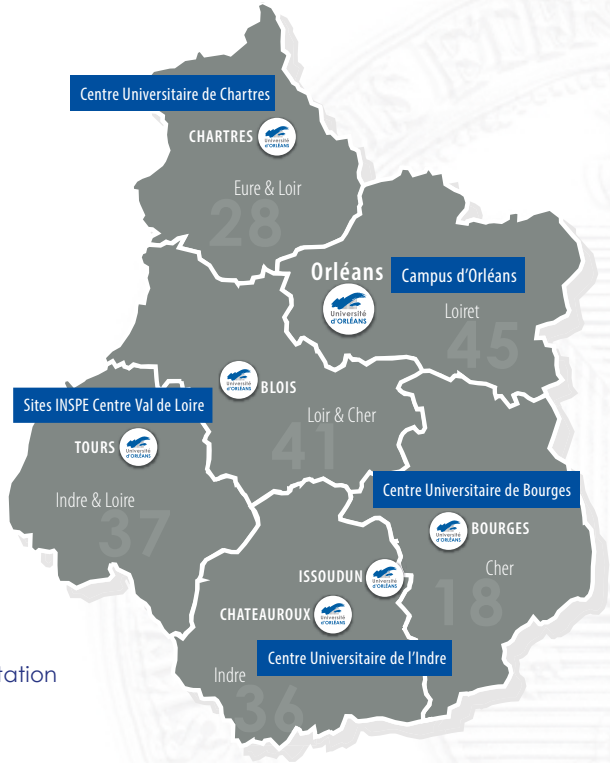


présentation

« Université d'Orléans : Guide des personnels »
Directeur de la publication : Éric Blond, Président
Responsable de la rédaction : Direction de la Communication
Contributions : Services et composantes de l'Université d'Orléans
Maquettage : Jean-Sébastien Loiseau, Communication
Crédits photos : Université d'Orléans
Impression : document numérique
Diffusion interne
Edition : septembre 2022



# L'université d'Orléans

## Fondation et renaissance :

### Un peu d'histoire...

L'université d'Orléans figure parmi les plus anciennes universités de France. Elle est officiellement fondée par le Pape Clément V, le 27 janvier 1306, par quatre « bulles pontificales » (une bulle est un document dans lequel le Pape consignait les différentes obligations de l'université, des maîtres, des étudiants et les privilèges qui y étaient attachés).

Les habitants d'Orléans se montrent réticents à ces privilèges et tentent de s'opposer à la fondation de l'université. Malgré une émeute particulièrement violente en 1309, le roi Philippe le Bel confirme sa fondation en 1312. Des enseignements de Droit civil et canonique y sont dispensés. Très vite, la réputation d'Orléans pour l'enseignement du droit dépasse nos frontières, au moins jusqu'au XV$^{ème}$ siècle. En 1793, l'université d'Orléans, comme toutes celles de France, est supprimée par décret de la Convention nationale.

La renaissance de l'université se fait en 1960 à l'initiative de Roger Secrétain, maire d'Orléans, et Gérald Antoine, premier Recteur de la nouvelle Académie créée en 1961. Tous deux souhaitent alors établir, au sud de Paris, « le premier grand campus universitaire européen » selon l'expression de Pierre Sudreau, Ministre de l'Éducation nationale de l'époque.

Quatre cents hectares du Domaine de la Source sont acquis, c'est le coup d'envoi d'une grande opération lancée au début des années 60 avec le campus universitaire, mais aussi la création de la ville nouvelle de la Source et l'installation du BRGM et de plusieurs laboratoires de recherche du CNRS. Entre 1969 et 1992, l'université s'implante à Bourges, Châteauroux, Issoudun et Chartres.

# L'université d'Orléans aujourd'hui :
## Un établissement multi-sites et pluridisciplinaire

**Les chiffres clés**

- **11 composantes**
  - **3 Unités de Formation et de Recherche**
    - Droit, Économie, Gestion
    - Lettres, Langues et Sciences Humaines
    - Sciences et Techniques
  - **4 Instituts Universitaires de Technologie**
  - **1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC)**
  - **1 INSPE Centre Val de Loire**
  - **1 École d'ingénieurs Polytech Orléans**
  - **1 École Universitaire de Kinésithérapie (EUKCVL)**
- **1 département de formation médicale**
- **7 sites en Région Centre-Val de Loire**
- **Un potentiel scientifique fort**
  - Une recherche scientifique à visibilité internationale
  - Des partenariats avec le CNRS, le BRGM, l'INRAE, l'Inserm, etc.
- **Tous les grands domaines de formation :**
  - Arts, Lettres et Langues
  - Droit, Economie, Gestion
  - Sciences Humaines et Sociales
  - Sciences, Technologie
  - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
  - Santé
- **2 050 personnels***
  - 1 192 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
  - 858 personnels administratifs, techniciens et de Bibliothèques
- **141 diplômes nationaux**
  - Licences générales
  - Licences professionnelles
  - Spécialités de Masters
  - Spécialités d'ingénieurs
  - BUT
  - DAEU
  - Capacité en Droit

- **25 Unités de Recherche laboratoires**
  (dont 12 en partenariat avec le CNRS, le CNES et le BRGM)
- **5 Écoles Doctorales**
- **4 pôles thématiques**
- **20 083 étudiants** (effectifs janvier 2022)
- **236 899 m² de surface bâtie**

* emplois - Effectifs au 24/03/2021

# Les missions de l'université
## Contrat d'établissement 2018-2022

Le contrat d'établissement est un document co-signé entre l'établissement et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il définit les orientations stratégiques de l'université et les actions qu'elle s'engage à mener.

L'université d'Orléans a pour ambition de renforcer son attractivité, son rayonnement et son identité en alliant mission de proximité et ambition d'excellence, notamment dans le cadre coopératif de la ComUE Centre-Val de Loire. Dans cette perspective, l'université d'Orléans entend s'inscrire pleinement dans une politique volontariste de rapprochements, de coopérations, de collaborations et de mutualisations tant en recherche qu'en formation avec l'ensemble des partenaires institutionnels académiques et socioéconomiques en conjuguant ses choix stratégiques avec les forces du territoire pour développer sa visibilité et celle du site à l'échelle nationale, européenne et internationale.

L'université d'Orléans, pluridisciplinaire, poursuivra sa politique pédagogique de qualité reconnue, tournée résolument vers la réussite, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des étudiants, à travers une offre de formation rationalisée, adaptée aux spécificités socioéconomiques et aux contraintes géographiques du territoire. Adossée à la recherche à caractère transdisciplinaire, elle se développera en cohérence avec les axes scientifiques définis au niveau du site. Elle valorisera une recherche organisée autour de pôles thématiques pluridisciplinaires structurants et innovants, développés en lien privilégié avec les organismes de recherche nationaux (CNRS, BRGM et INRAE) et le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO).

### Mener une politique scientifique et de valorisation de la recherche ambitieuse

L'existence de 4 domaines Thématiques rend compte des thématiques d'excellence des Unités de Recherche des campus que l'Université d'Orléans partage avec ses partenaires (CNRS, BRGM, INRAE Université de Tours, INSA Centre-Val de Loire, CHRO).
Si les recherches vont de travaux très fondamentaux à des projets à vocation beaucoup plus appliquée, l'Université d'Orléans affiche, avec ses partenaires académiques, mais aussi les collectivités territoriales, sa volonté de valoriser les travaux de recherche grâce à des structures ayant les capacités d'accompagner les phase de prématuration, maturation et valorisation.

## Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle

L'offre de formation 2018-2022 de l'université propose :
› une différenciation progressive des choix de mention de Licence Générale grâce au dispositif de portail pluridisciplinaire mis en place,
› une large palette de Licences Professionnelles qui répondent aux besoins des territoires dont une proportion élevée se déroule dans le cadre de l'apprentissage,
› une offre riche de nombreux Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) grâce aux quatre IUT de l'université et des parcours de formation d'ingénieur. Cette offre de formation propose aussi un grand nombre de Masters adossés étroitement, pour la plupart, aux recherches conduites dans les laboratoires de l'université et de ses partenaires (CNRS, BRGM, INRAE, CHRO), auxquels il faut ajouter les Masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation ».

Afin de favoriser la réussite des étudiants, l'université a mis en œuvre un plan de formation ambitieux à la pédagogie du supérieur, ainsi qu'un soutien effectif aux initiatives et à l'investissement des enseignants et enseignants-chercheurs en matière de pédagogie. Ce plan encourage l'usage du numérique et la mise en place de projets pédagogiques en liaison avec le tissu économique, de telle façon à favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des étudiants.

## Favoriser la qualité de vie, la dynamique et l'attractivité des campus

S'ils sont avant tout des lieux d'étude, nos campus sont aussi des lieux de vie. La qualité des conditions d'accueil et de vie des étudiants et des personnels de l'établissement est un objectif majeur de l'université d'Orléans. Dans cette optique, nous proposons une offre d'activités culturelles et sportives très riche à l'attention des personnels et des étudiants. La prise en compte du handicap est également une des priorités de l'université d'Orléans.

## Rationnaliser l'ancrage territorial et mieux structurer la politique de site

L'université d'Orléans, en collaboration étroite avec les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs socio-économiques et socio-culturels de la Région, porte des projets ambitieux dans le cadre de ses missions institutionnelles. Ces actions, qui s'appuient sur les spécificités thématiques de l'établissement, font de l'Université d'Orléans un acteur de développement régional incontournable. L'Université d'Orléans structure et développe avec ses partenaires académiques (Université de Tours, BRGM, CNRS, INRAE, ESAD, CHU, CHRO...) des activités de Recherche et de Formation sur l'ensemble du territoire. En particulier, notre établissement s'implique activement au sein des grands pôles de Compétitivité en Région Centre-Val de Loire.

## Intensifier l'internationalisation

L'université d'Orléans souhaite, tant en formation qu'en recherche, amplifier sa dimension internationale. Pour cela, elle veille à développer son ouverture et sa visibilité à l'international, en encourageant la mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels, en communiquant davantage en anglais et en proposant davantage de modules de formations dispensés en anglais. L'Institut de Français, avec des DU de Français Langue Etrangère (FLE), permet à un nombre croissant d'étudiants étrangers de se préparer à suivre des études à l'université d'Orléans. L'université souhaite aussi renforcer les liens avec ses universités partenaires privilégiées et les actions de recherche déjà existantes.
Ces objectifs s'inscrivent dans une vision stratégique partagée au sein de l'établissement alliant acteurs de la formation et de la recherche, ainsi que les organismes de recherche, les pôles de compétitivité et les collectivités territoriales.

# Les domaines thématiques

La visibilité du potentiel scientifique de l'université s'exprime par l'existence de 4 domaines thématiques qui regroupent les différents laboratoires de l'établissements et de ses partenaires (CNRS, BRGM, INRAE, Université de Tours, INSA Centre Val de Loire). L'existence de ces domaines contribue :

› à **la lisibilité des thématiques de recherche** fortes de l'Université et de ses partenaires,
› au renforcement de la cohérence de la politique des emplois scientifiques,
› **à l'émergence de projets pluridisciplinaires**,
› **au transfert et à la diffusion des connaissances**.

Chaque domaine constitue un espace favorable à la pluridisciplinarité en matière de recherche sur la base d'une excellence disciplinaire reconnue, en particulier par le développement de recherches émergentes à la frontière des laboratoires et des disciplines.

## Modélisation, Systèmes, Langages

Le domaine « Modélisation Systèmes Langages » repose sur 5 laboratoires et couvre un vaste champ scientifique : économie, informatique, linguistique, mathématiques, automatique et traitement du signal, ingénierie des systèmes. Très transverse sur l'université (ses membres sont issus de toutes les composantes), il est très actif au niveau de la recherche régionale par les nombreuses collaborations de ses laboratoires avec leurs homologues de l'université de Tours et de l'INSA Centre Val de Loire. Le Pôle répond aux principes directeurs de la Stratégie Nationale de la Recherche et de l'Innovation (SNRI) qui affirment l'importance de la recherche fondamentale, ouverte à la société et pluridisciplinaire. Il regroupe près de 400 membres.

## Énergie, Matériaux, Système Terre, Espace

Le domaine « Énergie, Matériaux, Système Terre, Espace » rassemble 8 laboratoires de recherche, la station astronomique de Nancay et l'unité mixte de service de l'Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre. Il contribue aux actions de formation aux niveaux Licence (physique, chimie, géologie, sciences pour l'ingénieur) et Master (énergie, matériaux, ressources minérales et en eau, environnement, instrumentation et métrologie). Les recherches concernent les domaines de l'énergie en abordant des questions relatives à la combustion, aux plasmas et aux nanomatériaux, l'étude des matériaux en conditions extrêmes de température, d'irradiation ou de pression. Les recherches concernent aussi la compréhension et la prévision du fonctionnement de notre planète (Terre profonde et superficielle, atmosphère), l'étude de l'espace proche (système solaire) et lointain. Plus de 450 personnes contribuent à la visibilité de ces recherches à l'échelle nationale et internationale, notamment par les Investissements d'Avenir CAPRYSSES, VOLTAIRE et PLANEX ou les différentes fédérations portées par les laboratoires du domaine : MatV2L, RMN Solide Hauts Champs.

## Sciences Biologiques, Chimie du Vivant

Le domaine « Sciences Biologiques, Chimie du Vivant » regroupe 6 laboratoires menant des recherches en sciences du vivant, de la molécule jusqu'aux organismes entiers, animal, végétal ou humain. Ces recherches concourent à la compréhension de la structure de molécules biologiques, de leurs interactions, des mécanismes de défense, de l'activité motrice en lien avec la santé ainsi qu'à la conception, la synthèse et l'analyse de molécules bioactives. Ces programmes s'intègrent dans les pôles DREAM, Cosmetic Valley, Végépolys et dans les clusters Recherche Infectiologie, ResoNat et Pôle Pharma. Le domaine contribue à des formations pluridisciplinaires, ouvertes à l'international, permettant aux étudiants d'exercer dans les domaines de la santé, de la cosmétique, des activités sportives et physiques et de l'environnement.

## Humanités, Cultures, Sociétés

Inscrit dans le champ des Sciences Humaines et Sociales, le domaine « Humanités, Cultures, Sociétés » repose sur 7 laboratoires. Les recherches s'adossent à de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales : histoire, archéologie, archéométrie, géographie, littérature, droit, langues, sciences de gestion, civilisation, cartographie, sciences de l'éducation, écologie, etc. Il promeut des approches et des méthodes diversifiées et a pour objectif, au niveau de la recherche comme de la formation, l'étude pluridisciplinaire, dans la longue durée, de toutes les formes d'interactions linguistiques, culturelles, économiques, sociales et spatiales qui dessinent et structurent une époque ou un territoire. Le terrain d'expérimentation est diachronique (les périodes envisagées vont de l'Antiquité à l'époque contemporaine) et multiscalaire : à l'ancrage en région Centre, rendu possible par des collaborations avec les institutions régionales, répond une ouverture nationale et internationale. Le Pôle développe aussi des recherches centrées sur les disciplines du droit et des sciences de gestion. Il reste ouvert à d'autres disciplines comme la sociologie, la psychosociologie, l'économie, la géographie...

| Domaines thématiques | LABORATOIRES | | Formations Licences | Formations Masters |
|---|---|---|---|---|
| Énergie et Matériaux, Système Terre, Espace | • Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Températures et Irradiation (CEMTHI)<br>• Groupe de Recherches sur l'Energie des Milieux Ionisés (GREMI)<br>• Interface, Confinement, Matériaux et Nanostructures (ICMN)<br>• Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement (ICARE)<br>• Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME)<br>• Institut des Sciences de la Terre d'Orléans (ISTO)<br>• Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement et de l'Espace (LPC2E)<br>• Station de radioastronomie de Nancay<br>• Laboratoire de Mécanique « Gabriel Lamé » (LaMé)<br>• Unité mixte de service de l'Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre-Val de Loire - OSUC | UPR<br>UMR<br>UMR<br>UPR<br>EA<br>UMR<br>UMR<br>UMR<br>USR<br>EA | • Physique et sciences pour l'ingénieur<br>• Sciences physiques et techniques (Bourges)<br>• Chimie<br>• Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement | • Physique appliquée et ingénierie physique<br>• Physique fondamentale et applications<br>• Chimie et sciences des matériaux<br>• Instrumentation et Métrologie, Management de la performance des systèmes<br>• Logistique<br>• Sciences de la terre et des planètes, environnement |
| Humanités, Cultures, Sociétés | • Centre d'Etudes pour le DEveloppement des Territoires et de l'Environnement (CEDETE)<br>• REceptions et MEdiations de LIttératures et de Cultures étrangères et comparées (REMELICE)<br>• POuvoirs, LEttres, Normes (POLEN)<br>• Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux (IRAMAT)<br>• VAL de LOire REcherche en Management (VALLOREM)<br>• Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJ Pothier)<br>• Equipe de Recherche sur les Contextes et Acteurs de l'Education (ERCAE) | EA<br>EA<br>EA<br>UMR<br>EA<br>EA<br>EA | • Lettres modernes<br>• Langues, littérature et civilisations étrangères<br>• Langues étrangères appliquées<br>• Géographie et aménagement<br>• Histoire<br>• Droit<br>• Économie, gestion<br>• Sciences de l'éducation | • Lettres<br>• LEA<br>• Langues et Sociétés<br>• Géographie, aménagement, environnement et développement<br>• Histoire<br>• Droit Privé<br>• Droit Public<br>• Finance - comptabilité - contrôle<br>• Ingénierie et management des organisations<br>• Marketing, vente |
| Modélisation, Systèmes, Langages | • Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME)<br>• Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO)<br>• Mathématiques - Analyse, Probabilités, Modélisation - Orléans (Institut Denis Poisson)<br>• Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO)<br>• Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) | EA<br>EA<br>UMR<br>UMR<br>UMR | • Mathématiques<br>• Informatique<br>• Sciences du langage<br>• Economie, gestion<br>• Sciences physiques techniques (Bourges) | • Sciences du langage<br>• Ingénierie économique<br>• Économétrie<br>• Finance<br>• Mathématiques<br>• MIAGE : Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises<br>• Informatique<br>• Mécatronique Automatique Robotique Signal |
| Sciences Biologiques, Chimie du Vivant | • Centre de Biophysique Moléculaire (CBM)<br>• Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA)<br>• Immunologie et Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires (INEM)<br>• Laboratoire de Biologie des Ligneux et Grandes Cultures (LBLGC)<br>• Imagerie Multimodale Multiéchelle et Modélisation du Tissu Osseux et articulaire (I3MTO)<br>• Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives (CIAMS) | UPR<br>UMR<br>UMR<br>EA<br>EA<br>EA | • Biologie - biochimie<br>• Chimie<br>• STAPS | • Chimie des molécules biactives<br>• Sciences biologiques<br>• STAPS |

EA : Equipe d'Accueil / FRE : Formation de Recherche en Evolution / UMR : Unité Mixte de Recherche
UPR : Unité Propre de Recherche / USR : Unité de Service de Recherche

# Les Investissements d'Avenir

Le programme « Investissements d'Avenir », lancé en 2010, a pour ambition de donner aux universitaires et scientifiques français les moyens d'être attractifs et productifs « à armes égales » avec les universités étrangères.

L'université d'Orléans, en lien étroit avec le CNRS, en concertation avec le BRGM et de l'INSA, réalise plusieurs projets dans le cadre des « Investissements d'Avenir » avec pour objectif de promouvoir ses projets de recherche, d'innovation et de formation de niveau international afin de les rendre plus visibles, et d'augmenter l'attractivité de l'université.

Les « Investissements d'Avenir » sont de véritables outils dans la stratégie de développement de l'université d'Orléans, notamment pour installer les thématiques prioritaires de l'établissement pour la politique scientifique (recherche et formation) basées sur des laboratoires reconnus, au niveau national et international.
L'université d'Orléans a notamment concouru afin de se voir reconnaitre et financer des Laboratoires d'Excellence (LABEX), et des équipements d'Excellence (EQUIPEX) dont les objectifs sont :

- attribuer aux laboratoires ayant une visibilité internationale, des moyens significatifs leur permettant de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers,
- avoir un rôle moteur dans les formations de niveau Licence, Master et Doctorat,
- attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale et construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau.

**› Domaine « Energie, Matériaux, Système Terre, Espace »**
*Laboratoires : CEMHTI (UPR), GREMI (UMR), ICARE (UPR), ICMN (UMR), PRISME (EA), LPC2E (UMR), ISTO (UMR), Station de Radioastronomie de Nancay (USR)*
*2 Labex lauréats de site (VOLTAIRE, CAPRYSSES)*
*2 Labex lauréts en réseau (ESEP et STORE-EX)*
*1 Equipex lauréat de site (PLANEX)*
*3 Equipex lauréat en réseau (REFIMEVE, NANOIMAGESX, « Paris en Résonance »)*

**› Domaine « Sciences Biologiques et Chimie du vivant »**
*Laboratoires : ICOA (UMR), CBM (UPR), INEM (UMR), ISTO (UMR), ICOA (UMR)*
*2 Labex lauréats en réseau (IRON et SYNORG)*
*1 Equipex lauréat en réseau (NANOIMAGESX)*

**› Domaine « Humanités, Cultures, Sociétés »**
*Laboratoires : LLL (UMR), CRJ Pothier (EA), CEDETE (EA), POLEN (EA), REMELICE (EA), IRAMAT (UMR), ERCAE (EA), VALLOREM (EA)*
*1 Equipex non lauréat, mais financé au vue de son classement (classé dans les 40 premiers parmi 270 candidats : ORTOLANG)*

**› EDIFICE**
Le dispositif EDIFICE (IDEFI : Initiative D'Excellence en Formation Innovante) est basé sur une collaboration étroite entre l'université d'Orléans, trois lycées orléanais expérimentateurs (Pothier, Voltaire, Benjamin Franklin), le CNRS et le BRGM. Il s'agit d'un dispositif de formation en sciences exactes capable de mettre en valeur l'excellence propre à chacun dans une offre cohérente allant de Bac - 3 à Bac + 8 pour une démarche de « réussite intégrale ». Chaque doctorant inscrit en première ou deuxième année de thèse peut s'engager dans le projet en faisant découvrir et participer les élèves de lycée à la science « en train de se faire ».

**› DiLL (un projet Disrupt'Campus)**
DiLL (Digital Learning Lab) est une formation couplée à un concours porté par les étudiants pour répondre à une problématique de transformation numérique des entreprises du territoire. La formation (hybride et à destination d'étudiants de différentes filières) porte sur cinq thèmes autour des enjeux du numérique, des outils numériques, la gestion de projet et l'entrepreneuriat. Des équipes projets composées d'étudiants de toutes disciplines et de dirigeants et salariés d'entreprises porteuses d'une problématique que le numérique pourrait résoudre, encadrées par un binôme enseignant/professionnel du numérique, travaillent durant cinq mois sur un projet concret. Les équipes réparties dans quatre catégories de projets balayant de façon large les problématiques de transformation numérique (e-commerce / objets connectés / impact organisationnel et RH de la transformation numérique/ créativité numérique) sont challengées dans un concours qui récompense une équipe par catégorie. Le projet DiLL est porté par l'INSA Centre Val de Loire, les universités d'Orléans et de Tours.

L'Université d'Orléans participe aussi à l'**IDEFI AVOSTTI** du réseau Polytech, et l'**IDEFI REMIS** (Initiative d'Excellence en Formations innovantes du réseau des Écoles de Management et d'Ingénierie de la Santé).

**Retrouvez tous les projets liés à l'université d'Orléans dans le cadre des « Investissements d'Avenir » sur :**
*http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/recherche/grands-projets-structurants*

L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

# L'équipe présidentielle

**Éric Blond**
Président

## Présidente et Vice-Présidents des Conseils Centraux

**Paule Quilichini**
Vice-Présidente du Conseil d'Administration

**Caroline Andreazza**
Présidente du Conseil Académique

**Sébastien Ringuédé**
Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

**Pascal Bonnet**
Vice-Président de la Commission de la Recherche

Découvrez l'équipe complète des vice-présidents et chargés de mission sur la page de la gouvernance :
*www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/organisation/gouvernance/equipe-presidentielle*

Fonctionnement des instances de l'Université :
*https://intranet.univ-orleans.fr/fr/organisation-et-pilotage/instances-et-conseils*

Vos contacts :
Cabinet du Président
Tél : 02 38 49 47 48
*secretariat.cabinet@univ-orleans.fr*

## Gouvernance

Le Président de l'Université est élu pour une durée de quatre ans par les membres du Conseil d'Administration, son mandat est renouvelable 1 fois. Le Président assure la direction de l'Université. À ce titre :

- Il préside le Conseil d'Administration, prépare et exécute ses délibérations ;
- il prépare et met en œuvre le contrat pluriannuel d'établissement ;
- Il représente l'université à l'égard des tiers ainsi qu'en justice, conclut les accords et les conventions ;
- Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'université ;
- Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'université ;
- Il désigne les différents jurys d'examens ;
- Il est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'enceinte de son établissement et assure le suivi des recommandations du comité d'hygiène, de sécurité ;
- Il exerce, au nom de l'université, les compétences de gestion et d'administration qui ne sont pas attribuées à une autre autorité par la loi ou le règlement.

Le Président est assisté :
- de vice-présidents élus sur sa proposition, ainsi que de vice-présidents délégués et chargés de missions qu'il nomme ;
- d'un bureau élu sur sa proposition, dont la composition est fixée par les statuts de l'établissement ;
- d'un conseil des directeurs de composantes, qu'il préside, et qui participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et du Conseil Académique ;
- d'une Directrice Générale des Services qui pilote la mise en œuvre des actions de gestion et administratives.

# Direction Générale des Services

La Directrice Générale des Services assure la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs et techniques de l'établissement. Elle contribue à l'élaboration des politiques d'établissement, elle assure la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des indicateurs de performance en particulier dans les domaines de la gestion financière, du patrimoine, des ressources humaines et des systèmes d'information.

**Manuelle Ruilier**
Directrice Générale
des Services

## Organisation structurelle des services

Les organigrammes sont mis à jour dans la rubrique « Organisation et pilotage » de l'intranet :
*intranet.univ-orleans.fr/fr/organisation-et-pilotage/organigrammes/direction-generale-des-services*

## Coordonnées des services

| | | |
|---|---|---|
| Agence comptable | AC | agence.comptable@univ-orleans.fr |
| Assistante Sociale | | drh.assistante.sociale@univ-orleans.fr |
| Citoyenneté et Vie étudiante | | pve.citoyennete@univ-orleans.fr |
| Communication | Com | communication@univ-orleans.fr |
| Direction des Affaires Financières | DAF | direction.daf@univ-orleans.fr |
| Direction de la commande publique et de la dépense | DCPD | direction.dcpd@univ-orleans.fr |
| Direction des Études et de la Formation Initiale | DEFI | direction.defi@univ-orleans.fr |
| Direction Générale des Services<br>Directrice Générale des Services Adjointe | DGS | dgs@univ-orleans.fr<br>dgsa.pilotage@univ-orleans.fr |
| Direction de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle | DOIP | direction.doip@univ-orleans.fr |
| Direction du Patrimoine | DP | direction.dp@univ-orleans.fr |
| Direction du Pilotage, Prospective, et Amélioration continue | DPPA | direction.sppa@univ-orleans.fr |
| Direction des Ressources Humaines | DRH | drh@univ-orleans.fr |
| Direction des Relations Internationales | DRI | direction.dri@univ-orleans.fr |
| Direction de la Recherche et du Partenariat | DRP | direction.drp@univ-orleans.fr |
| Direction des Systèmes d'Informations | DSI | direction.dsi@univ-orleans.fr |
| Direction Vie Étudiante | DVE | direction.dve@univ-orleans.fr |
| Investissements d'Avenir | IA | ia@univ-orleans.fr |
| Institut de Français | IDF | idf@univ-orleans.fr |
| Learning Lab-UO | | learninglab-uo@univ-orleans.fr |
| Maison pour la Science | MPLS CVL | cvl@maisons-pour-la-science.org |
| Observatoire Vie Étudiante | OVE | ove@univ-orleans.fr |
| Passerelle handicap | | passerelle.handicap@univ-orleans.fr |
| Personnels en situation de handicap | | correspondant-handicap@univ-orleans.fr |
| Service Facturier | S Fact | service.facturier@univ-orleans.fr |
| Service des Affaires Juridiques | SAJ | saj@univ-orleans.fr |
| Scolarité centrale | SCOL | defi.scol@univ-orleans.fr |
| Service Commun de la Documentation | SCD | directeur.scd@univ-orleans.fr |
| Service culturel | | centre.culturel@univ-orleans.fr |
| Service Formation continue | SEFCO | direction.sefco@univ-orleans.fr |
| Service recrutement et Formation | | drh.formation@univ-orleans.fr |
| Service Logistique | | service.logistique@univ-orleans.fr |
| Service de médecine de prévention du travail / Médecine de prévention | SMP | secretariat.smp@univ-orleans.fr |
| Service du Personnel Enseignants, Enseignants-Chercheurs | SPEEC | drh.spec-ec@univ-orleans.fr |
| Service Hygiène et sécurité | SHS | direction.shs@univ-orleans.fr |
| Service Immobilier Technique | SIT | service.immobilier.technique@univ-orleans.fr |
| Service Mutualisé des Retraites | SMR | drh.smr@univ-orleans.fr |
| Service Pilotage et d'Accompagnement des Formations | SPAF | defi.spaf@univ-orleans.fr |
| Service des Personnels BIATSS | SPB | drh.spb@univ-orleans.fr |
| Service prestations sociales et handicap | | drh.action.sociale@univ-orleans.fr |
| Service Recrutement et parcours professionnels | | drh.recrutement@univ-orleans.fr |
| Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé | SUMPPS | sumpps@univ-orleans.fr |
| Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression | SUAPSE | suapse@univ-orleans.fr |
| Service Universitaire des Relations Économiques d'Orléans | SUREO | drp.direction@univ-orleans.fr |
| Université du Temps Libre | UTL | directeur.utlo@univ-orleans.fr |

# Nos sites sur les campus

## Coordonnées, comment s'y rendre ?

› Vous trouverez les plan des campus à la fin du livret.

### Accès

**En voiture**
(grands axes : nationale 20 et A71et A10)
Depuis Paris : Prenez la direction Bordeaux (A10), puis Bourges (A71), et sortez à Orléans-sud (sortie numéro 2) en direction d'Olivet et d'Orléans la Source.

- Après le péage, allez tout droit, direction Orléans la Source. Vous traverserez une ZAC et deux feux tricolores.
- Au troisième feu vous arrivez sur le campus, à la hauteur de l'IUT [B3]

**Par le train**
Arrêt : Gare d'Orléans ou Les Aubrais.

**Par le tram (depuis la gare)**
Fréquence du service de liaison vers La Source : 1 tram toutes les 6 ou 20 minutes dans la journée, à partir du 5h du matin, jusqu'à 0h30. Compter approximativement de 30 à 35 minutes de trajet jusqu'à l'université.
3 arrêts sur le campus : Université-Château [D3], Université-Parc Floral [G3] et Université-Indien [H8].
*Voir plan du campus.*

Pour en savoir plus :
*www.tao.fr*
*www.sncf.fr*

## Campus d'Orléans

**UFR Droit, Économie, Gestion (DEG)**
rue de Blois - BP 26739 - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 41 70 31 - Fax : 02 38 41 73 60
Directeur : Pierre ALLORANT
*direction.deg@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 38 41 70 20

**UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH)**
10 rue de Tours - BP 46527 - 45065 ORLEANS cedex 2
Directeur : Jean-Marc ZANINETTI
*direction.llsh@univ-orleans.fr*
Assistante de Direction - Tél : 02 38 41 71 06

**UFR Sciences et Techniques (UFR)**
1 rue de Chartres - BP 6759 - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 41 71 71
Directeur : Stephane PALLU
Secrétariat : *direction.st@univ-orleans.fr*
Tél : 02 38 41 71 69

**Polytech Orléans**
Site Vinci : 8 rue Léonard de Vinci - 45072 ORLEANS cedex 2
Site Galilée : 12 rue de Blois - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 41 70 50
Directeur : Administrateur provisoire
*direction.polytech@univ-orleans.fr*
Assistante de Direction - Tél : 02 38 49 49 64

**Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)**
Campus Géosciences
1A rue de la Ferollerie - 45071 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 49 49 45
Directeur : Manuel MOREIRA
*direction.osuc@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 38 49 49 45

**IUT d'Orléans**
16 rue d'Issoudun - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 49 44 00
Directeur : Sébastien LIMET
*direction.iut45@univ-orleans.fr*

**Département formation médicale**
Contact :
*marie.laure-beuruay@univ-orleans.fr*

**INSPÉ Centre Val de Loire**
**Siège académique, Orléans**
72 rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 ORLEANS cedex 1
Tél : 02 38 49 26 00
Directeur : Sébastien PESCE
*direction.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 38 49 26 64

### Accès

**En voiture** : Depuis le centre ville, emprunter les quais en direction de l'Est, direction Fontainebleau, Montargis.
L'entrée se trouve à 300 m à gauche, après le Pont Thinat. Parking : 49 Quai du Roi

**Bus** : Ligne n°2, direction Saint Jean de Braye, arrêt « École Normale »

**INSPÉ Centre Val de Loire**
**Centre de formation d'Orléans - Site Saint Jean**
110 faubourg Saint Jean - 45000 ORLÉANS
Tél : 02 38 65 37 00
Responsable du Centre : Andrès MERCHAN
*responsable.saintjean.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 38 49 27 02

## Accès

**En voiture** : Direction le Mans (pas de parking)

**Bus :** Ligne n°2, direction Saint Jean de la Ruelle, arrêt « Pouponnière »
Ligne n°3, direction Ormes, arrêt « Pouponnière ».

**Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL)**
Faculté des Sciences - Bâtiment Michel Royer
Rue de Chartres - 45100 Orléans
Tél : 02 38 41 76 83
Directrice : Annabelle COUILLANDRE
*direction.eukcvl@univ-orleans.fr*
Administration - Tél : 02 38 41 76 88

# Et sur les campus de la région Centre

## Centres Universitaires de l'Indre

**Centre d'Études Supérieures (CES) de Châteauroux**
**Antenne des UFR LLSH et DEG**
90 avenue François Mitterrand - BP 387 - 36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 08 52 90
Directeur : Pascal BARTOUT
*pascal.bartout@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 54 08 52 92

**IUT de l'Indre - site de Châteauroux**
2 avenue François Mitterrand - 36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 08 25 50
Directeur : Bruno EMILE
*direction.iut.chateauroux@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 54 08 25 51

## Accès

**En voiture** : En venant de Paris ou Orléans par l'autoroute A20, prendre la sortie 12 ou 13.
En venant de Limoges par l'autoroute A20, prendre sortie 14.

**En train** : Ligne Paris/Châteauroux/Limoges/Toulouse. Depuis la gare de Châteauroux : Prendre le réseau de bus gratuit (*www.bus-horizon.com*) – Place Voltaire, à proximité de la Gare SNCF.

**Bus** : Ligne n°1 (Voltaire/IUT/Balsan Université)

**IUT de l'Indre - site d'Issoudun**
Formapole - 5 rue Georges Brassens - 36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 59 03
Directeur : Bruno EMILE
*direction.iut.chateauroux@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 54 08 25 51

## Accès

**En voiture** : En venant de Paris ou Orléans par autoroute A10 puis sortir à Vierzon. Prendre autoroute A20 direction Limoges sortie Vatan direction Issoudun.
En venant de Limoges par autoroute A20 sortie Vatan direction Issoudun.

**En train** : Ligne Paris/Châteauroux/Limoges/Toulouse.
Depuis la gare d'Issoudun : l'IUT est à 10 mn à pied.

**INSPÉ - Centre de formation de Châteauroux**
102 avenue de Tours - 36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 08 21 21
Responsable du centre : David CATEL
*responsable.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 54 08 21 23

## Accès

**En voiture** : Prendre la Direction « Tours ». L'entrée de l'INSPÉ se trouve en haut de l'avenue de Tours à la sortie de Châteauroux, à droite avant le premier feu.

**Bus** : lignes n°5 ou n°7, arrêt « Ecole Normale ».

## Centres Universitaires de Bourges

**Antenne universitaire du UFR Sciences et Techniques de Bourges**
Site de l'Iut de Bourges
63 avenue de Lattre de Tassigny - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 27 27 34
Responsable du centre : Nadia PELLERIN
*responsable-bourges.st@univ-orleans.fr*

## Accès

**En voiture** : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction de Montargis (suivre le fléchage Domaine universitaire de Turly).

**En train** : Arrêt gare de Bourges puis prendre la ligne 5 de bus (direction BOURGES – SABLONNIERES - arrêt BOURGES – J.P SARTRE) ou 30 mn à pied.

**Antenne universitaire de l'UFR Droit, Économie, Gestion de Bourges**
Technopôle Lahitolle - Salle d'armes
11 rue Michel Marest - 18000 BOURGES
Tél : 02 48 27 27 59
Directeur :
*dominique.messineo@univ-orleans.fr*

## Accès

**En voiture** : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction centre-ville (suivre le fléchage INSA/Technopole Lahitolle)

**En train** : Gare de Bourges puis ligne de bus arrêt Technopôle ou arrêt Lahitolle (www.agglobus.com) ou 30 mn à pied.

**IUT de Bourges**
63 avenue de Lattre de Tassigny - 18020 BOURGES cedex
Tél : 02 48 23 80 70
Directeur : Pierre VIEYRES
*direction.iut.bourges@univ-orleans.fr*
Secrétariat
*secretariat.direction.iut18@univ-orleans.fr*

## Accès

**En voiture** : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction de Montargis (suivre le fléchage Domaine universitaire de Turly).

**En train** : Gare de Bourges puis prendre la ligne 5 de bus (direction BOURGES – SABLONNIERES ; arrêt Turly) ou 20 mn à pied.

**INSPÉ - Centre de formation de Bourges**
rue Emile Hilaire - 18000 BOURGES
Tél : 02 48 20 40 45
Responsable du centre : Pascale BÈGUE
*responsable.bourges.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 48 23 19 37

## Accès

**En voiture** : Par l'autoroute A71, prendre la rocade direction Hôpital Jacques Cœur Tout droit, jusqu'aux feux du Carrefour de Pignoux (intersection Boulevard E. Renan et Avenue Pierre Bérégovoy).
De toute autre voie : suivre le fléchage ENSI. L'INSPÉ est situé Rue Amagat, petite rue perpendiculaire au Boulevard Lahitolle.

**Par bus** : Lignes n°4, 7,14 et 18, arrêt « Pignoux ».

# Centres Universitaires de Chartres

**Eure-et-Loir Campus**
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tél. accueil général : 02 37 30 90 67
*eureetloircampus@eurelien.fr*
Administrateur provisoire : C. ORIEUX
*sciences.chartres@univ-orleans.fr*
Tel : 02 37 30 90 67

## Accès

**En bus** : Ligne 1, arrêt « Comtesses ».

**Polytech Orléans**
Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 30 58 41
Directeur de spécialité : Gilles HIVET
*secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr*
Assistante de Direction - Tél : 02 37 30 58 40

**INSPÉ - Centre de formation de Chartres**
Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 60 24
Responsable du centre : *en cours de recrutement*
*responsable.chartres.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat
Tél : 02 37 91 60 16

**IUT de Chartres**
1 place Roger Joly - 28000 CHARTRES
Directeur : Christian ORIEUX
*direction.iut.chartres@univ-orleans.fr*
Tel : 02 37 91 83 06
Secrétariat
*secretariat-direction.iut.chartres@univ-orleans.fr*
Tel : 02 37 91 83 06

## Accès

**En voiture** : En venant d'Orléans, au rond point, continuer tout droit avenue d'Orléans, direction Chartres-Centre. Prendre à gauche rue des Marais puis à droite.
En venant de Paris, au rond point continuer tout droit, route de Paris, direction Chartres-Centre ; 2ème rond-point de la Paix, à droite, 3ème rond point toujours tout droit. Prendre à droite sur Roger Joly, continuer sur 304 m, à gauche, place Roger Joly sur 64 m.

**En bus** : En venant de la gare, prendre la ligne 4, 5, 6, 8, arrêt « La Courtille ».
Infos sur www.filibus.fr

**Piétons** : De la gare, remonter vers la place des Epars et le théâtre, toujours tout droit et aller jusqu'au boulevard de la Courtille, passer sur le pont et descendre la rue Pierre Mendès-France. L'IUT se trouve sur votre gauche.

## Autres Centres Universitaires

**INSPÉ - Centre de formation de Tours-Fondettes**
« Bel Air » La Guignière - 37230 FONDETTES CEDEX
Tél : 02 47 42 71 00
Responsable du centre : Sabine MAISONNIER
*responsable.tours.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 47 42 81 02

### Accès

**En voiture** : Sur l'A10, dans le sens Paris Bordeaux, prendre la sortie N20. Direction Sainte Radegonde, puis direction Langeais-Saumur (N152).
Sur l'A10, dans le sens Bordeaux - Paris, prendre la sortie n°24, direction la Thibaudière Chinon - Joué les Tours.
Traverser la Loire. Suivre la direction Langeais - Saumur - INSPÉ. Au rond-point, prendre la deuxième à droite et de nouveau à droite sur la N152.

**Bus** : Ligne n°50, liaison Tours - Fondettes. Départ Gare Vinci à Tours, arrêts « la Guignière ».
Ligne n°11, départ place Jean Jaurès, arrêt « Pont de la Motte ».

**INSPÉ - Centre de formation de Blois**
9 avenue Paul Reneaulme 41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 78 78
Responsable du centre : Stéphanie MICHELIZZA
*responsable.blois.inspe@univ-orleans.fr*
Secrétariat - Tél : 02 54 56 78 55

### Accès

**En voiture** : Prendre l'autoroute A10, sortie direction « Halle aux Grains » – « Palais des Congrès », puis, direction « Centre Administratif ».

**Bus** : Lignes n°1 ou n°2, arrêt « Centre Administratif ».
Ligne n°3, arrêt Jean Jaurès.



# Suivre l'actualité de l'université

## Intranet

Pour se connecter à l'intranet :

Aller sur la page d'accueil du site internet, rubrique « intranet » (bas de page), puis identifiez vous en entrant votre prénom, votre nom et votre mot de passe.
(Voir en page 49 « votre compte numérique »)

**Vous arrivez directement sur la page d'accueil :** vous y trouverez toutes les informations pratiques, les documents institutionnels de l'établissement.

*https://intranet.univ-orleans.fr/*

## La newsletter de l'université

Infos pratiques, actualités, ressources et compétences à disposition, nouveautés... Elle vous propose une sélection des dernières pages publiées ou mises à jour sur les sites Intranet et Internet de notre université.
Diffusée par courriel à tous les personnels de l'université. Connectez-vous à votre compte Intranet pour activer les liens.

Une question ? Une difficulté ?
La volonté de contribuer ?
*communication.interne@univ-orleans.fr*

## Les informations par courriel

Vous recevrez régulièrement, de la part de la Présidence, des « *toutes.et.tous.universite* », par courriel, qui vous renseignent sur les informations institutionnelles et des décisions des conseils. Par soucis de gestion écologique, n'imprimez pas systématiquement.

## Les réseaux sociaux

@univ_orleans @univ_orleans

# Votre accompagnement

## Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines de l'université d'Orléans est rattachée à la Direction Générale des Services. Elle gère l'ensemble des personnels en poste dans l'établissement, titulaires ou non titulaires, personnels enseignants ou non enseignants.
Les personnels sont gérés tant sur le plan administratif que sur le plan financier sur toute la période durant laquelle ils sont en poste à l'université.

Contact : *drh@univ-orleans.fr*

## Pôle Gestion des Carrières et Rémunérations

### Service des personnels Enseignants-Enseignants Chercheurs (SPE-EC)

Le SPE-EC, et les services de gestion des personnels en général, sont organisés afin que vous n'ayez, dans la mesure du possible, qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des questions qui concernent votre carrière. Chaque gestionnaire gère aussi bien les aspects administratifs et financiers de votre carrière. Les gestionnaires travaillent en pôles de gestion qui gèrent chacun des corps, des statuts ou des dossiers spécifiques.
Les trois pôles de gestion du SPE-EC sont les suivants :

- Les Enseignants-Chercheurs
- Les Enseignants des premier et second degrés, lecteurs, maîtres de langue, ATER, contractuels second degré
- Les vacataires et heures complémentaires

Contact : *drh.spe-ec@univ-orleans.fr*

### Service des Personnels BIATSS (SPB)

Le SPB est aussi organisé de manière à ce que vous n'ayez qu'un seul interlocuteur. Les pôles de gestion sont organisés de la manière suivante :

- Les personnels de l'AENES, de la filière bibliothèque, des personnels de santé
- Les personnels de la filière Recherche et Formation (RF), dont l'organisation des concours de recrutement
- Les personnels non titulaires

Contact : *drh.spb@univ-orleans.fr*

*Intranet > Ressources Humaines*

### Cellule de coordination des rémunérations

Contact : drh.paie@univ-orleans.fr

## Pôle Accompagnement Social et Retraite

### Service Mutualisé des Retraites (SMR)

Le SMR est en charge de la gestion des dossiers liés à la retraite pour les personnels titulaires de l'établissement (RF, AENES, Bibliothèque, infirmier, social, enseignants-chercheurs, enseignants 1er et 2nd degrés). Entretien individuel possible dès les 55 ans de l'agent. Documentation et renseignements disponibles sur l'intranet *> Ressources Humaines > Service Mutualisé des Retraites.*

Contact : *drh.smr@univ-orleans.fr*

### Service action sociale (assistante sociale des personnels)

L'assistante sociale est présente tous les jours à l'université et peut recevoir les personnels sur 50% de son temps de travail. Elle est à disposition des agents pour contribuer à prévenir les difficultés sociales de chacun tant sur le plan professionnel que personnel. Elle peut vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches (budget, maladie, famille, logement...) tout en étant soumis au secret professionnel.

**Aides exceptionnelles et prêt social**
Ces demandes sont instruites par l'assistante sociale de l'université qui les présente anonymement devant la Commission d'Action Sociale d'Etablissement (CASE).

Vos contacts :
Une assistante sociale est disponible du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h30 :
*accueil@actionsconseil.fr*
Tél : 02 38 72 67 32

**Pour en savoir plus :**
*Intranet > Rubrique Ressources Humaines > pôle accompagnement social pour les personnels.*

### Service prestations sociales et handicap

La correspondante action sociale gère les prestations sociales dont peuvent bénéficier tous les personnels de l'université (titulaires ou contractuels de plus de six mois), en fonction de leur quotient familial ou de leur Indice nouveau majoré (INM). Elle les oriente vers les services, organismes ou institutions compétents et travaille en collaboration avec l'assistante sociale de l'établissement.

**Il existe plusieurs types de prestations sociales :**

- pour les personnels : la restauration au Crous ;
- pour les enfants des personnels : séjours linguistiques, centres aérés, colonies de vacances, classes de découverte, stages à caractère unique, séjours en maisons familiales, villages de vacances ou gîtes de France, allocation d'enseignement supérieur, les activités sportives ou culturelles ;
- pour les enfants handicapés des personnels : allocation pour l'enfant, séjours de vacances adaptés ;
- pour la famille (prestations externalisées) : les chèques-vacances, le chèque emploi service universel (CESU), l'aide à l'installation (AIP) pour les primo-arrivants ;

**Situations de handicap**

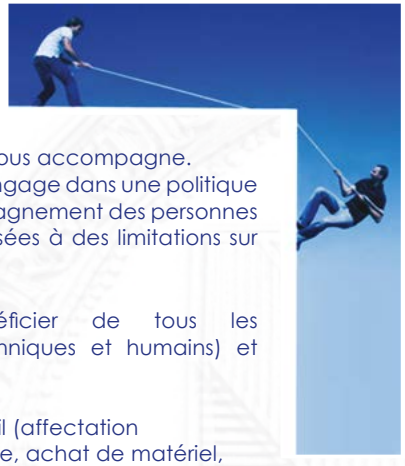

Vous êtes limités dans votre activité, temporairement ou durablement ; vous êtes reconnus travailleurs handicapés, l'université d'Orléans vous accompagne.
Le pôle des ressources humaines s'engage dans une politique volontariste d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ou exposées à des limitations sur leur poste de travail.

Les personnels peuvent bénéficier de tous les accompagnements possibles (techniques et humains) et prétendre à des droits particuliers :

- aménagement du poste de travail (affectation particulière, aménagement horaire, achat de matériel, transports adaptés, prothèses auditives, assistance humaine...) ;
- temps partiel de droit ;
- Possibilité de départ en retraite anticipé ;
- priorité pour les mutations ;
- bonification supplémentaire de 30% sur les chèques vacances.

Tout aménagement de poste nécessite l'avis préalable du médecin de prévention.

Pour les demandes d'accompagnement (études et formations) contacter :

Action sociale - Stéphanie BILLAY
*drh.action.sociale@univ-orleans.fr*
Tél : 02 38 49 45 00

Handicap
5 rue du Carbone - 45067 ORLÉANS Cedex 2
*correspondant-handicap@univ-orleans.fr*

Infirmière de prévention :
*secretariat.smp@univ-orleans.fr*

Pour retrouver toutes les informations relatives aux personnels en situation de handicap, rendez-vous sur la rubrique intranet de l'université :
*Intranet > Rubrique Ressources humaines > Personnel en situation de handicap*

### Service Gestion des maladies et accidents de service

Contacts : *Caroline Mourgue* et *Monia Raillot*
*drh.mas@univ-orleans.fr*

## Pôle Pilotage et Développement RH

### Service GPEEC et Pilotage de la masse salariale

Dans le cadre de la loi Liberté Responsabilité des Universités (LRU) et des Responsabilités et Compétences Élargies (RCE), les universités sont tenues d'avoir une Gestion Prévisionnelle des Effectifs des Emplois et des Compétences (GPEEC).
A ce titre, un service GPEEC a été créé à la rentrée 2011 pour établir la cartographie des emplois de l'université et mettre au point une gestion prévisionnelle des emplois, sur le moyen terme.

Contact : *drh.gpeec@univ-orleans.fr*

### Service SIRH et Développement Numérique

Contact : *Jean-Baptiste Meunier*

## Pôle Développement des Compétences et Recrutement

Ce Pôle se décline en deux services complémentaires.

### Service Formation et développement des compétences

**Ses missions**

- La mise en place du Plan de formation de l'établissement ;
- La gestion des demandes de formation hors établissement ;
- La préparation aux concours et examens professionnels ;
- Le conseil en matière de formation et développement des compétences (en lien avec l'Unité Recrutement et parcours professionnels).

Contact : *drh.formation@univ-orleans.fr*

### Service Recrutement et parcours professionnels

**Ses missions :**
- Le recrutement externe (hors concours) ;
- Le conseil aux agents dans la construction de leur parcours professionnel ;
- L'accompagnement des agents dans le cadre d'une mobilité interne ;
- La participation au dispositif de reclassement pour raisons de santé.

Vos contacts

Adresse postale
DRH – Pôle développement des compétences et recrutement
Château de la Source – BP 6749 – 45067 Orléans cedex 2

Localisation :
Bâtiment IRD - 5 rue du Carbone - 3ème étage

Service Formation et développement des compétences :
*drh.recrutement@univ-orleans.fr*

Service Recrutement et parcours professionnels :
*drh.recrutement@univ-orleans.fr*

# Votre prise en charge administrative

## La gestion de carrière : quelques règles

**Règles communes**
Les fonctionnaires de l'Enseignement supérieur sont régis par le statut général de la fonction publique d'État qui est constitué des lois suivantes :
- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Ce texte est commun aux trois fonctions publiques.
- la loi n° 84-16 du 11 juillet 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.
- la loi n° 2016-483 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.
- la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Les fonctionnaires sont répartis en différents corps.
Pour chaque corps, il existe un statut particulier défini par un décret statutaire qui s'inscrit dans le cadre des dispositions communes au statut général de la fonction publique d'État.
Les différents corps sont rattachés, selon le niveau hiérarchique et le niveau de diplôme exigé pour le recrutement externe, en trois catégories fonction publique A, B et C.

La plupart des corps sont divisés en grades.
Chaque grade comporte plusieurs échelons auxquels sont associés un indice brut et un indice nouveau majoré qui détermine la rémunération de l'agent (rémunération brute mensuelle = INM X valeur du point d'indice /12).
Tout au long de sa vie professionnelle, le fonctionnaire va pouvoir progresser d'échelon en échelon, de grade en grade.
Il peut également changer de catégorie en passant d'un corps à un autre corps.
Pour chaque cas, il devra remplir un certain nombre de conditions, variables d'un grade d'avancement à l'autre et selon le corps : ancienneté, examen professionnel...

**Les Enseignants**
Le Conseil Académique et le cas échéant le Conseil d'Administration, réunis en formation restreinte, sont consultés pour les actes concernant la carrière des personnels enseignants-chercheurs (avancement, demande de délégations de recherche, reclassement…).
La Commission Formation et Vie Universitaire et la Commission Recherche, réunies en Conseil Académique restreint, sont compétentes pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs (article 116 III de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013).
Les enseignants du second degré relèvent, comme les personnels BIATSS, des commissions administratives paritaires.

## Votre prise en charge administrative et financière

Votre service de gestion administrative vous demande, par courrier, des pièces permettant de constituer votre dossier et de préparer votre procès verbal d'installation. Un rendez-vous avec le service de gestion (SPB ou SPE-EC) est fixé avant la journée d'accueil des nouveaux arrivants.
Parmi les pièces demandées, figurent :
- copie carte vitale,
- copie livret de famille,
- copie carte d'identité,
- RIB.

Lors du rendez-vous avec votre gestionnaire, après vérification des pièces demandées, vous pourrez signer votre procès verbal d'installation. Lui seul atteste votre prise de fonction et permettra votre prise en charge financière.
Si vous êtes agent contractuel, vous signerez également votre contrat.

## Ordres de mission

Vous prévoyez un déplacement professionnel en France ou à l'étranger ? Vous devez remplir un formulaire d'ordre de mission dématérialisé. Connectez-vous sur :

*https://demandeom.univ-orleans.fr/*

Vademecum :
*intranet.univ-orleans.fr/fr/finances/missions/vademecum-deplacements-professionnels*

Pour toute information ou interrogation concernant les déplacements professionnels, contacter :
*aide.mission@univ-orleans.fr*

## Informations sur les droits au temps partiel

*intranet.univ-orleans.fr/rh/biatss/dispositions-communes/temps-partiel/*

# Les personnels de l'université

L'université d'Orléans emploie des personnels, enseignants et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (BIATSS).

## Les personnels BIATSS

Les personnels BIATSS concourent directement à l'accomplissement des missions de recherche, d'enseignement et de diffusion des savoirs ainsi qu'aux activités d'administration correspondantes. Ils peuvent être des agents publics titulaires (fonctionnaires) ou des agents contractuels de droit public ou de droit privé.
Les filières ou types de population des BIATSS sont les suivantes :

- Personnels de l'Administration de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENES),
- Personnels ingénieurs et techniciens de recherche et formation (ITRF),
- Personnels des bibliothèques (BIB),
- Personnels des services médicaux et sociaux et personnels infirmiers.

## Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

**1 - Enseignants titulaires**
Dans la catégorie des enseignants-chercheurs et assimilés il faut distinguer : les Professeurs des Universités (PR), les Maîtres de Conférences (MCF).

Dans la catégorie des enseignants du second degré et des enseignants de type E.N.S.A.M (arts et métiers), on trouve les professeurs de l'École Normale Supérieure des Arts et Métiers (PRENSAM), les professeurs agrégés (PRAG), les professeurs certifiés (PRCE), les professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS), les professeurs de lycée professionnel (PLP).
Depuis 2008, avec l'intégration de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation, l'université compte également des enseignants du 1er degré, les professeurs des écoles (PE).

**2 - Enseignants non titulaires**
Parmi les enseignants contractuels non permanents, on recense des enseignants associés à mi-temps (PAST), les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), les doctorants-contractuels, les lecteurs (LECT) et les maîtres de langues. Les enseignants-chercheurs invités sont gérés par la DRP via Campus France.

**3 - Enseignants vacataires**
Vous retrouverez ici l'ensemble des informations relatives à la population des enseignants vacataires : règlementation, conditions de recrutement, dossiers de recrutement, formulaires, modalités de paiement :

*intranet.univ-orleans.fr/fr/ressources-humaines/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs/guide-pratique-de-lenseignant*

# Mission Égalité entre les Femmes et les Hommes

Même si le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est acté dans notre société, en pratique la mixité et la parité peinent parfois à se réaliser. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, la signature en janvier 2013 de la chartre « Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements supérieurs et de recherche » (par la Conférence des Présidents d'Université, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère des Droits des Femmes), suivie de la loi du 22 juillet 2013 pour l'ESR, structurent aujourd'hui une politique systémique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le chargé de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes œuvre à la mise en place d'une politique égalité sur l'ensemble de l'Université. Il veille en outre au respect du cadre législatif auprès des composantes, des services et de l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

Ses principaux axes d'actions sont :

- Promouvoir une culture et une politique de l'égalité pour toutes et tous, et plus particulièrement dans le suivi et la gestion des carrières des personnels de l'université ;
- Promouvoir la mixité dans les filières et les métiers ;
- Combattre les stéréotypes sexués
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Votre contact :

Didier CHAVRIER, Vice-président Égalité et qualité de vie au travail
*egalite-fh@univ-orleans.fr*

Tout membre de la communauté universitaire, victimes ou témoins de violences sexistes ou sexuelles, peut réaliser un signalement auprès du dispositif d'écoute de la Cellule de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CLVSS) de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante :
*stopvss@univ-orleans.fr*

Pour plus d'informations sur la CLVSS, consulter :
*https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite*

# Votre santé et votre sécurité

## La médecine de prévention

### Les missions

Le médecin de prévention a un rôle exclusivement préventif. Il assiste et conseille le chef d'établissement, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services,
- la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents ou de maladies professionnelles,
- l'adaptation des postes de travail,
- l'hygiène générale des locaux.

Il se voit confier deux grands types de missions : l'action sur le milieu professionnel (visites des locaux, information, formation) et la surveillance médicale des personnels. Une visite médicale est obligatoire tous les cinq ans pour l'ensemble des agents. Pour les personnels occupant des postes à risques particuliers ou dont l'état de santé le justifie, la périodicité des visites est définie par le médecin.
Les visites médicales à la demande sont toujours possibles.

Vos contacts :
Médecin du travail - Docteur Halbardier
Infirmière de santé au travail :
Tél : 02 38 41 71 79

Secrétariat :
Tel : 02 38 41 76 76
secretariat.smp@univ-orleans.fr

Localisation :
9 rue de Tours - 45072 ORLEANS Cedex 2
(en face de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines)

Des conventions, liant l'établissement avec des Services de Santé au travail, permettent la surveillance médicale des personnels des sites délocalisés. Vous trouverez leurs coordonnées ainsi que des informations complémentaires sur le site intranet :
*Intranet > Ressources humaines > Service de médecine et de prévention des personnels*

# Le service Hygiène et Sécurité (SHS)

## Ses missions

Le Service Hygiène et Sécurité assiste et conseille le Président de l'université pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels.

Le SHS :

- Met en œuvre la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie.
- Pilote la démarche d'évaluation des risques (analyse des risques et des accidents, visites de sécurité, document unique, programme de prévention).
- Conseille les responsables (scientifiques, techniques, administratifs) pour définir les procédures d'hygiène et de sécurité à mettre en œuvre pour l'amélioration des conditions de travail, l'aménagement, la transformation ou la réhabilitation des locaux et bâtiments.
- Elabore et anime les formations des agents sur la prévention des risques professionnels.
- Coordonne et anime le réseau des assistants de prévention : référents et interlocuteurs du SHS.
- Veille à la sureté des personnes et des biens via les installations de vidéosurveillance et le gardiennage extérieur du campus.
- Recense et assure l'élimination des déchets soumis à filières spécifiques.

**Assistant de prévention**
Devenir assistant de prévention vous intéresse ? Vous souhaitez vous impliquer dans la santé et la sécurité au sein de votre unité de travail, contactez-nous.

Votre contact :
Virgine LOCTEAU
*direction.shs@univ-orleans.fr*
Tél : 02 38 49 24 15

ⓘ Important

**Organisation d'évènements**
Si vous souhaitez organiser un évènement, de quelque nature que ce soit, vous devez préalablement en informer le Service Hygiène et Sécurité pour vous assurer de la faisabilité.

Votre contact :
Nathalie GUEDES
*direction.shs@univ-orleans.fr*
Tél : 02 38 49 24 14

Numéro du PC sécurité :
02 38 49 48 00

**Toutes les informations pratiques et les prescriptions du SHS en termes de prévention des risques sont regroupe sur l'espace intranet :**
*https://intranet.univ-orleans.fr/fr/vie-pratique/prevention-et-securite*

**Localisation du Service Hygiène et Sécurité**
UFR Sciences et Techniques - Bâtiment Physique Chimie, 2ème étage - bureau 201.

## Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, les personnes publiques et privées ont une obligation renforcée de protection des données personnelles. Elles doivent conformer leurs pratiques au règlement général sur la protection des données, accroissant les droits des personnes.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), qu'est-ce que c'est ?
► consultez le site de la *CNIL*.

Concernant l'adresse de contact :
*deleguеprotectiondesdonnees@univ-orleans.fr*

Informations :
*www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/reglements/rgpd*

# Mesures sanitaires

**Retrouvez toutes les informations et dispositions sur le site Internet dédié :**

*https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/informations-crise-sanitaire*

# Votre vie pratique

## Vous restaurer

Le Crous vous propose de nombreux restaurants universitaires ou cafétérias dont vous trouverez les fiches détaillées et leurs menus ci-dessous, ainsi que sur l'application smartphone du Crous mobile. Vous y trouverez diverses formules : restauration rapide, cuisine traditionnelle, cuisine du monde.

### CAMPUS DE BOURGES

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/bourges/

### CAMPUS DE CHARTRES

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/chartres/

### CAMPUS DE CHÂTEAUROUX

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/chateauroux/

### CENTRE VILLE ET CAMPUS D'ORLÉANS

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/orleans/

## Faire ses paiements au CROUS

Simple, pratique, sécurisée, Izly est la monétique des Crous qui vous permet de payer les nombreux services du Crous et de l'université d'Orléans. Vous pouvez recharger votre compte sur votre espace IZLY :
https://mon-espace.izly.fr

N.B. : Trois restaurants de l'université sont autonomes (non gérés par le Crous et n'utilisant donc pas la carte Professionnelle). Ils sont situés à l'INSPÉ de Blois, Tours et Orléans Faubourg Bourgogne.

## Vous déplacer

L'université prend, à sa charge, à hauteur de 50% et dans la limite de 77,10 € mensuels, le prix des titres d'abonnement de transport pris pour se rendre sur son lieu de travail.
Les titres admis au remboursement sont les cartes et abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires, à nombre de voyages illimités et les abonnements à un service public de location de vélos.

Cette prise en charge concerne le ou les titres de transport permettant aux agents d'effectuer le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail.
Pour bénéficier de ce remboursement, les agents doivent compléter un imprimé de demande en début d'année universitaire et fournir les pièces justificatives nécessaires au service des personnels concerné, à chaque début du mois suivant l'expiration du titre de transport.

*Intranet > Ressources Humaines > Personnel BIATSS > Dispositions communes > Remboursement frais de transport > « Imprimé remboursement des frais de transport »*

**Les pièces justificatives à produire sont indiquées dans ce formulaire.**

Pour tout renseignement, contacter :
SPB : *drh.spb@univ-orleans.fr*
SPE-EC : *drh.spe-ec@univ-orleans.fr*

Le remboursement des titres de transport délivrés par TAO sera effectué mensuellement, lorsque les services auront reçu le justificatif d'achat nominatif (attention : les attestations d'achat ne peuvent être demandées qu'en Agence).

## Les travaux du campus d'Orléans

**Dans la cadre du Plan de relance et du CPER, plusieurs chantiers sont en cours et le seront jusque 2025.**

Vous trouverez via ce lien, un aperçu des différents chantiers et de leurs implications en terme de mobilité :

*www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travaux-sur-le-campus-dorleans*

PLAN DES TRAVAUX À LA FIN DE CE DOCUMENT

# Vous documenter

Le Service Commun de la Documentation (SCD) anime le réseau des bibliothèques de l'université d'Orléans.

## Un réseau...

### de bibliothèques universitaires

Retrouvez tous les horaires en détail sur le site des bibliothèques, rubrique *Services et Infos pratiques*

### de bibliothèques associées

- Bibliothèques des IUT d'Orléans, de Chartres et de l'Indre (Châteauroux et Issoudun),
- Bibliothèques de l'INSPÉ Centre Val de Loire (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans, Tours-Fondettes),
- Bibliothèque du Centre Universitaire d'Études Juridiques de Bourges (CUEJ),
- Bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre Val de Loire (Bourges et Blois),
- Bibliothèque du Pôle universitaire d'Eure-et-Loir à Chartres,
- Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux (CES),
- Bibliothèque de l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA),
- Bibliothèques de laboratoire ou de centres de recherche.

## Ressources documentaires

Le SCD propose dans son catalogue près de 450 000 livres (manuels, romans, guides, BD, etc.) des revues, des mémoires, des thèses. Il propose aussi de nombreuses **ressources numériques** accessibles depuis son site web. Des **fiches domaines** par discipline rappellent l'ensemble des bases de données qui peuvent vous intéresser et auxquelles le SCD vous donne accès.
Dans chacune des bibliothèques, vous bénéficiez de nombreux services : aide à la recherche documentaire avec le service **Micado**, **formation à la demande**, salles de travail, prêt entre bibliothèques, wifi, photocopieurs, imprimantes...

## S'inscrire et emprunter

L'inscription dans les bibliothèques est **gratuite** pour les personnels de l'université d'Orléans. Lors de votre première visite dans une bibliothèque : munissez-vous de votre carte Atout'Centre pour activer vos droits de bibliothèque.

Vous avez la possibilité d'emprunter **25 livres pour 28 jours**.

Pour retrouver toutes les ressources et tous les services du SCD, rendez-vous sur notre site web : *scd.univ-orleans.fr*



# Pratiquer une activité physique & sportive

Le SUAPSE, Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression est un service commun de l'université.

## Ses missions

Le SUAPSE organise, pour l'ensemble des étudiants et des personnels de l'université, l'enseignement et l'animation des activités physiques et sportives reconnues comme facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement de chacun.
En adhérant au SUAPSE, tous les personnels de l'université ont accès à l'ensemble de l'offre « Formation personnelle » proposée par le SUAPSE.

Consultez le livret du SUAPSE sur : *www.univ-orleans.fr/suapse*

Pour adhérer, adressez les documents suivants :
- Le bulletin d'adhésion disponible en ligne,
- Un justificatif d'activité professionnelle mentionnant votre indice,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités choisies,
- Une photo,
- Le montant de l'adhésion à l'ordre de l'agent comptable de l'université (40€ pour les indices < 404 ou 55€ pour les indices > 404),
- Le dossier complet peut être adressé par courrier interne.

Vos contacts :
SUAPSE / UFR Sciences et Techniques, bâtiment STAPS
2 allée du Château - BP 6237 - 45062 ORLÉANS Cedex 2

Secrétariat domaine STAPS :
Bureau n°116 - Tél : 02 38 49 47 26
*suapse@univ-orleans.fr*

Directeur : Olivier PINAULT
Bureau n°117 - Tél : 02 38 49 46 34
*olivier.pinault@univ-orleans.fr*

# Vous divertir

### Association de l'université pour la culture et les loisirs (ASTUCE)

ASTUCE est l'association des personnels de l'université d'Orléans et de ses sites. Elle propose, moyennant une adhésion couvrant l'année universitaire, de la billetterie (cinéma, parcs animaliers, parcs d'attractions, etc…) à tarif subventionné ainsi que des spectacles, des sorties, des locations et campings pour les vacances, des groupements d'achats, un spectacle de fin d'année pour les enfants, un service de petites annonces, etc.

Vous retrouverez toutes les informations détaillées sur Intranet dans la rubrique *Mon portail > ASTUCE* ainsi que le bulletin d'adhésion pour l'année universitaire.

### Le Bouillon, Centre Culturel de l'Université d'Orléans

Véritable lieu de vie, de partage culturel et de convivialité, le Bouillon comprend 2 salles de spectacles : un théâtre de 160 places assises et un club dédié aux musiques actuelles d'une capacité de 180 places debout. L'accès aux bâtiments est possible pour les personnes à mobilité réduite.
Tout au long de l'année universitaire, Le Bouillon propose une programmation variée, transversale et exigeante. Plus d'une soixantaine d'événements sont proposés dans des domaines aussi variés que le théâtre, la danse, les musiques actuelles, la musique classique et contemporaine, le cinéma ou encore la littérature.
Cette programmation, professionnelle et amateure, fait intervenir des artistes reconnus et émergents, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.
Tous les publics sont les bienvenus. De nombreux événements sont gratuits pour tous et les personnels de l'Université d'Orléans bénéficient de tarifs réduits pour les spectacles payants.
Pour découvrir la programmation du Bouillon et réservez vos places :
*www.lebouillon.fr*

**Attention, la billetterie est entièrement dématérialisée et aucune place ne peut être achetée le soir des événements.**

Localisation :
Campus d'Orléans - en face de l'UFR LLSH
Tél. 02 38 49 24 24 - centre.culturel@univ-orleans.fr
Accès parking par la Rue Saint Amand
Arrêt Tram : université-Parc Floral
*www.lebouillon.fr*

# Faire garder vos enfants

Le site « *lescreches.fr* » vous indique un large choix de structures (municipales, parentales, familiales, d'entreprises…) pouvant accueillir vos enfants de 0 à 6 ans, dans chaque département de la région Centre.
L'État peut participer au financement de la garde de vos enfants en vous versant une prestation d'action sociale interministérielle, en fonction de l'âge de l'enfant (0 à 3 ans et 3 ans à 6 ans), sous forme de tickets CESU.

## A Orléans

Pour vous aider à trouver une place en crèche, rendez-vous sur le site de la SRIAS (section régionale interministérielle de l'action sociale) de la Préfecture du Loiret.

## A Châteauroux

**Voir le site** *lescreches.fr*

## A Chartres

**Pour les chartrains, retrouvez toutes les informations sur le site :** *www.chartres.fr* **rubrique** *éducation/petite-enfance*

**Pour les communes alentours, consultez le site :** *www.mon-enfant.fr* **ou informez-vous auprès de la mairie de votre commune.**

## A Tours - Fondettes

**Voir le site** *lescreches.fr*

## A Blois

**Voir le site** *lescreches.fr*

## Crèches à Bourges

**Voir le site** *lescreches.fr*

# Vos services numériques

## Votre compte numérique

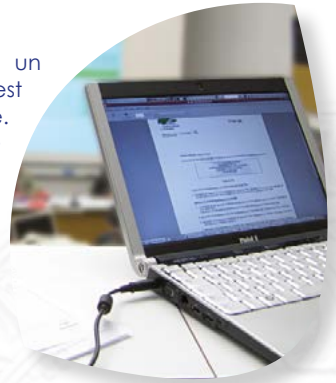

Un compte numérique personnel avec un identifiant de type « prenom.nom » vous est attribué lors de votre arrivée à l'université. C'est ce compte numérique qui vous donne accès à l'ensemble des services et outils numériques, après activation et création d'un mot de passe : accès à l'environnement numérique de travail, intranet, messagerie électronique, plateforme de cours en ligne, espace collaboratif, wifi pour accéder en mode nomade à internet dans la majorité des bâtiments, etc.)

Pour en bénéficier, vous devez activer votre compte.
Pour cela, rendez-vous sur la page *https://ent.univ-orleans.fr/* . L'activation de votre compte peut se faire depuis l'endroit de votre choix à partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

## Données manquantes ou erronées, problème d'activation ?

Si les informations de votre compte sont inexactes, contactez votre service du personnel, afin de les faire modifier.

**Pour tout renseignement :**
SPB : *drh.spb@univ-orleans.fr*
SPE-EC : *drh.spe-ec@univ-orleans.fr*

## Votre carte professionnelle multiservices

Avec le concours du CROUS et de la Région Centre, les universités d'Orléans et de Tours équipent gratuitement l'ensemble de leurs étudiants et personnels d'une carte multiservice : la carte professionnelle.

Dotée d'un porte-monnaie virtuel IZLY, géré par le Crous et d'une puce sans-contact, votre carte professionnelle vous identifie et vous permet de bénéficier des services suivants :
› paiement des repas dans les restaurants universitaires (y compris l'Agora sur le campus d'Orléans),
› emprunt d'ouvrages paiement des photocopies, des impressions et scans de documents dans les bibliothèques universitaires,
› accès à certains locaux et parkings sécurisés,
› paiement dans les distributeurs automatiques de boissons ou friandises.
Le porte-monnaie virtuel se recharge via le site web : *https://mon-espace.izly.fr/Home/Logon?ReturnUrl=%2f* ou son application mobile.
Cette carte gratuite est destinée à l'ensemble des personnels et étudiants de l'université. Pour en bénéficier, contactez votre service du personnel lors de votre arrivée à l'université :
SPB : *drh.spb@univ-orleans.fr*
SPE-EC : *drh.spe-ec@univ-orleans.fr*

**En savoir plus sur ce service ?**
Retrouvez l'ensemble des informations concernant la *carte multiservices* sur l'intranet.

## Votre messagerie électronique

L'université met à votre disposition une adresse du type « prenom.nom@univ-orleans.fr » et vous permet d'accéder à vos courriels depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Le service de messagerie électronique de l'université PARTAGE *https://partage.univ-orleans.fr/* vous permet de bénéficier d'un large éventail de fonctionnalités :
› webmail : envoi et redirection de messages authentifiés et sécurisés, antispam, antivirus
› gérer votre agenda, le partager avec vos collègues
› Accéder à un carnet d'adresses
› répondeur
› alias personnel ou fonctionnel
› planifier des réunions

En tant que personnel de l'université d'Orléans, vous bénéficiez automatiquement de ce service en ayant préalablement activé votre compte numérique. Vous pouvez y accéder également depuis l'ENT.

**Plus d'info et besoin d'aide ?**
Une question concernant l'utilisation de la messagerie électronique ? Si vous travaillez en composante ou laboratoire, contactez votre correspondant informatique de proximité. Sinon vous pouvez envoyer un courriel à *aide.partage@univ-orleans.fr*

# L'Environnement Numérique de Travail

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est le portail personnalisé qui regroupe l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition. En tant que personnel de l'université d'Orléans, vous bénéficiez automatiquement de ce service en ayant préalablement activé votre compte numérique. *https://ent.univ-orleans.fr/*

Un accès à l'ENT est aussi possible depuis le *site web de l'université*. Vous y retrouverez vos principaux services :

- visualiser votre emploi du temps
- accéder à votre dossier administratif,
- accéder à vos cours en ligne sur CELENE
- envoyer des fichiers volumineux,
- consulter les 50 dernières dépêches de l'AEF...

**Besoin d'aide ?**
Envoyez un mail à *aide.ent@univ-orleans.fr* pour exposer vos difficultés.

# La gestion de vos congés

Les congés sont gérés en ligne grâce au logiciel Ohris. Vous pouvez déposer, visualiser ou annuler un congé, voir votre solde et consulter votre planning annuel. Votre supérieur hiérarchique pourra les valider en ligne par ce même biais.
Accéder à Orhis : *https://univ-orleans.ohris.info/*

# Intranet

L'université d'Orléans vous offre l'accès à un intranet ergonomique, facile à prendre en main et personnalisé selon vos besoins. Outil de communication interne facilitant la circulation de l'information, vous pourrez vous y connecter via le lien : *http://intranet.univ-orleans.fr/*

# Votre plateforme de cours en ligne CELENE

CELENE est la plateforme de cours en ligne de l'Université, basée sur Moodle. Personnels enseignants, complétez vos cours en présentiel en y déposant vos ressources à destination de vos étudiants. Gardez le contact avec eux grâces aux forums et sondages, rendez-les acteurs de leurs apprentissages avec les wikis et forums notamment. Vous pourrez y proposer des quizz permettant de tester leurs connaissances avant évaluation. CELENE intègre aussi un module anti-plagiat pour vérifier les sources des devoirs que les étudiants déposeront.

**Vous débutez sur CELENE ?**
N'hésitez pas à consulter le cours suivant : *Débuter sur CELENE*

Dans la partie « *Appui à la pédagogie* », retrouvez des cours pour développer vos compétences d'enseignant, approfondir vos connaissances sur CELENE, construire votre enseignement en présentiel ou à distance, évaluer... La liste complète des cours est disponible sur le site du Learning Lab.

Personnels administratifs et techniques, vous trouverez dans la catégorie « *Personnels - outils et services numériques* » un cours de présentation de CELENE pour vous familiariser avec la plateforme.

Tout au long de l'année, des formations sur l'utilisation de la plateforme sont offertes dans le plan de formation de l'Université. Chaque année le « MoodleMoot », conférence annuelle des utilisateurs francophones de vous permettra d'assister si vous le désirez à des conférences, des ateliers de pratiques et d'échange avec des collègues des autres établissements.

**Une question concernant la plateforme pédagogique ?**
Contactez le *Référent Pédagogie et Numérique de votre composante ou votre correspondant CELENE* ou l'équipe CELENE du Learning Lab par messagerie électronique : *aide.celene@univ-orleans.fr*

L'université propose également la plateforme **EXAMS**, basée sur Moodle, pour les examens terminaux en ligne à distance. Pour plus d'information, posez vos questions par messagerie à *aide.celene@univ-orleans.fr*

# Votre plateforme collaborative Office 365 / TEAMS

L'université vous donne accès à l'environnement Office 365 qui offre la possibilité de travailler en équipe, à distance. Vous pouvez ainsi :
› créer des équipes de travail collaboratif, en équipe pédagogique ou de recherche
› partager des documents avec édition simultanée en ligne,
› réaliser des réunions en direct en audio et en visioconférence,
› inviter des personnels « extérieurs » à l'université,
› partager un tableau blanc pour la prise de notes.
› partager des informations en temps réel par messages instantanés.
› enseigner de manière interactive et synchrone à vos étudiants, y compris en grand groupes, et échanger de vive voix avec eux.

Pour vous familiariser avec la plateforme, des tutoriels sont à votre disposition dans les cours :
*Utiliser la plateforme collaborative TEAMS* et *Enseigner avec TEAMS*

# Votre poste téléphonique

L'université d'Orléans offre un service de téléphonie sur IP (réseau informatique). Cette solution présente plusieurs avantages pour vous :
› les services proposés sont très nombreux : appel par le nom, présentation du numéro, fonctions de renvoi et de transfert évoluées, signalisation des appels reçus en absence, boîtes vocales pour tous les usagers, messagerie unifiée, groupements d'appels, etc.
› Le système comprend un service de messagerie vocale : vous pouvez lire vos messages vocaux à partir de votre messagerie électronique et/ou à partir de votre téléphone.

Retrouvez sur l'intranet, toutes les informations concernant l'utilisation de votre téléphone et de la messagerie vocale (fonctionnalités, notices, foire aux questions) :
*https://intranet.univ-orleans.fr/fr/numerique/mes-services-numeriques/telephonie*

Une question concernant le service de téléphonie ? Contactez par messagerie électronique : *aide.telephone@listes.univ-orleans.fr*

# Autres outils et services à disposition

La rubrique **Numérique** de l'intranet vous permettra d'explorer à votre rythme l'ensemble de l'offre que l'université vous propose. Il existe certainement une réponse à votre question dans la rubrique *Mes services numériques*

# Besoin d'aide ? Des services au plus près pour vous accompagner !

Si vous êtes affecté dans une composante ou un laboratoire, vous disposez de l'assistance d'un service informatique de proximité. Votre *correspondant informatique* vous accompagne lors de l'installation et de la configuration de votre poste de travail, il vous apporte conseils et assistance pour toute question liée à l'informatique dans votre usage professionnel : matériel, logiciels, connexion au réseau... Si vous êtes affecté aux services centraux de l'université, votre contact est l'équipe bureautique de la **Direction des Systèmes d'information (DSI) :** *aide.bureautique@univ-orleans.fr*

Le **Learning Lab-UO**, accompagne à la transformation des pratiques pédagogiques au bénéfice de tous, via trois axes : l'appui à la pédagogie, la production multimédia et l'aide aux usagers. Notre équipe s'appuie sur des réseaux au plus près de chacune et chacun en composantes via le réseau des Référents Pédagogie et Numérique (RPN), des correspondants CELENE et le réseau des audiovisuellistes. Retrouver *l'accompagnement proposé et les réseaux du Learning Lab* sur le site internet du service.

**Des alias mails pour vous aider :** *https://intranet.univ-orleans.fr/fr/numerique/besoin-daide*

# Glossaire

## Composantes

| | |
|---|---|
| DEG | Droit, Économie, Gestion |
| EUK-CVL | École Universitaire de Kinésithérapie en région Centre-Val de Loire |
| INSPÉ | Institut National Supérieure du Professorat et de l'Éducation |
| IUT | Institut Universitaire de Technologie |
| LLSH | Lettres, Langues et Sciences Humaines |
| OSUC | Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre |
| Polytech | École Polytechnique de l'Université d'Orléans |
| STAPS | Sciences et Techniques des Activités Sportives et Physiques |
| UFR ST | UFR Sciences et Techniques |

## Ressources Humaines

| | |
|---|---|
| AP | Assistant de Prévention |
| AENES | Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur |
| AIP | Aide à l'Installation aux Personnels |
| ARE | Aide au Retour à l'Emploi |
| ASIU | Action Sociale d'Initiative Universitaire |
| ASUO | Association Sportive de l'Université d'Orléans |
| ATER | Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche |
| BIATSS | Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé |
| CASU | Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire |
| FIPHFP | Fonds d'Insertion pour le Personnel Handicapé de la Fonction Publique |
| GPEEC | Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences |
| HDR | Habilitation à Diriger des Recherches |
| INM | Indice Nouveau Majoré |
| ITRF | Ingénieurs et Personnels Techniques de Recherche et de Formation |
| MCF | Maître de conférence |
| MDPH | Maison Départementale des Personnes Handicapées |
| PAST | Enseignant invité et associé à mi-temps |
| PEPS | Professeur d'Éducation Physique et Sportive |
| PIM | Prestations Inter Ministérielles |
| PLP | Professeur de Lycée Professionnel |
| PU | Professeur des Universités |
| PRAG | Professeur agrégé |
| PRCE | Professeur certifié |
| PRENSAM | Professeur de l'École Normale Supérieure des Arts et Métiers |
| RPS | Risques Psychosociaux |
| RSA | Responsable des Services Administratifs |
| SST | Sauveteur Secouriste du Travail |

## Les services de l'université

| | |
|---|---|
| BRI | Bureau des Relations Internationales |
| DAF | Direction des Affaires Financières |
| DCPD | Direction de la Commande Publique et de la Dépense |
| DEFI | Direction des Études et de la Formation Initiale |
| DGS | Direction Générale des Services |
| DOIP | Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle |
| DP | Direction du Patrimoine |
| DPPA | Direction du Pilotage, Prospective et Amélioration Continue |
| DRH | Direction des Ressources Humaines |
| DRI | Direction des Relations Internationales |
| DRP | Direction de la Recherche et des Partenariats |
| DSI | Direction des Systèmes d'Information |
| DVE | Direction de la Vie Étudiante |
| IDF | Institut De Français |
| LLUO | Learning Lab-UO |
| OVE | Observatoire de la Vie Étudiante |
| SAJ | Service des Affaires Juridiques |
| SCD | Service Commun de la Documentation |
| SEFCO | Service de Formation tout au long de la vie |
| SHS | Service Hygiène et Sécurité |
| SUAPSE | Service Universitaire d'Activités Physiques, Sportives, et d'Expression |
| SUMPPS | Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé |
| SURÉO | Service Universitaire des Relations Économiques d'Orléans |
| UTL | Université du Temps Libre |

## Instances de l'Université

| | |
|---|---|
| CA | Conseil d'Administration |
| CAc | Conseil Académique |
| CFVU | Commission Formation Vie Universitaire |
| CHSCT | Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail |
| CT | Comité Technique |
| CR | Commission recherche |

## Informatique

| | |
|---|---|
| ADE | Application de Gestion d'Emplois du Temps |
| APOGEE | Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants |
| DDOM | Application de demande d'ordre de mission |
| ENT | Environnement Numérique de Travail |
| GOEPEC | Application de gestion des heures d'enseignement |
| OHRIS | Logiciel de gestion des congés |
| SIFAC | Système d'Information Financier Analytique et Comptable |
| SIHAM | Application de gestion des personnels |
| TICE | Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Éducation |

## Divers

| | |
|---|---|
| AMUE | Agence de Mutualisation des Universités et Établissements |
| ANR | Agence Nationale pour la Recherche |
| BRGM | Bureau de Recherches Géologiques et Minières |
| BUT | Bachelor Universitaire de Technologie |
| C-VALO | Projet d'Expérimentation Centre-Val de Loire |
| CFA CVL | Centre de Formation des Apprentis des Universités Centre-Val de Loire |
| CFAI | Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie |
| CNESER | Conseil National Enseignement Supérieur et de la Recherche |
| CNRS | Centre National de la Recherche Scientifique |
| COSSID | Comité de Suivi des Systèmes d'Informations et de leur Développement |
| CPU | Conférence de Présidents d'Université |
| CROUS | Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires |
| DAEU | Diplôme d'Accès aux Études Universitaires |
| DGESIP | Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle |
| DGFIP | Direction Générale pour la Formation et l'Insertion Professionnelle |
| EA | Équipe d'Accueil |
| EQuipEX | EQuipement d'EXcellence |
| FOAD | Formation Ouverte à Distance |
| FRE | Formation de Recherche en Évolution |
| HCERES | Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur |
| IA | Investissements d'Avenir |
| IDEFI | Initiatives D'Excellence de Formations Innovantes |
| IGAENR | Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche |
| INRAE | Institut National de la Recherche Agronomique |
| IRES | Institut de Recherches Économiques et Sociales |
| ITP | Instituts Thématiques Pluridisciplinaires |
| LAbEX | LAboratoires d'EXcellence |
| LMD | Licence, Master, Doctorat |
| LP | Licences Professionnelles |
| LRU | Loi Relative aux Libertés et Responsabilités des Universités |
| MESRI | Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation |
| PAC | Passeport à la Culture |
| PAP | Projet Annuel de Performance |
| PDE | Plan de Déplacement Établissement |
| RCE | Responsabilités et Compétences Élargies |
| RNCP | Répertoire National des Certifications Professionnelles |
| ROF | Référenciel de l'Offre de Formation |
| UMR | Unités Mixtes de Recherche |
| UPR | Unités Propre de Recherche |

# Plans des sites universitaires

Les accès aux plans interactifs des différents campus sont accessibles sur les pages web des composantes.
*http://www.univ-orleans.fr/fr*

## Plan des sites de Bourges

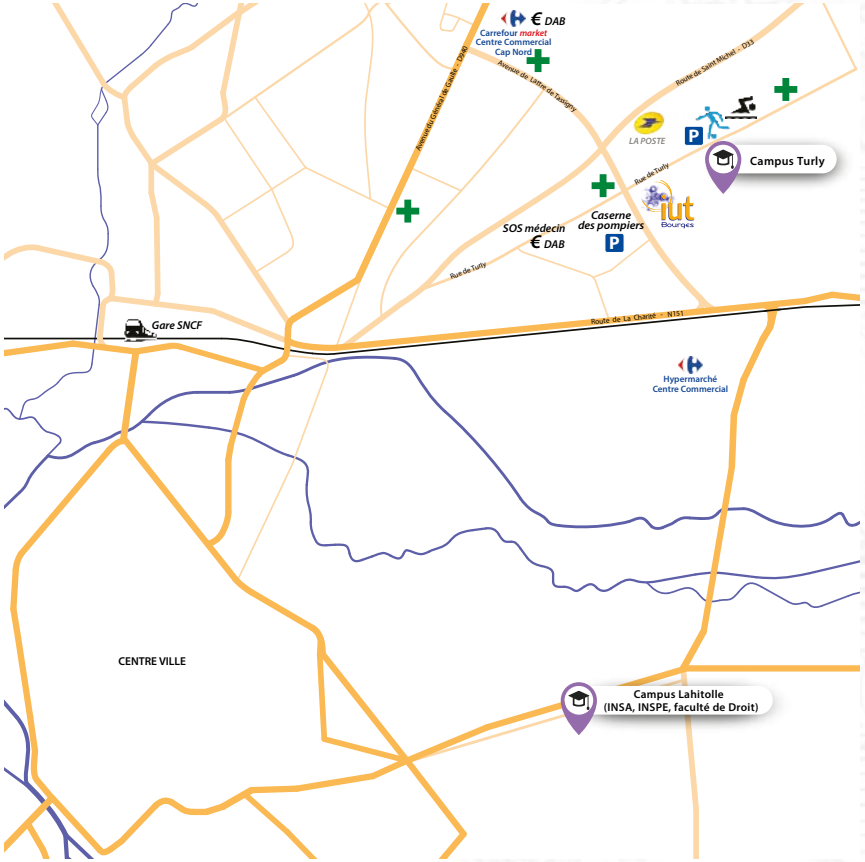


## Plan des sites de Blois

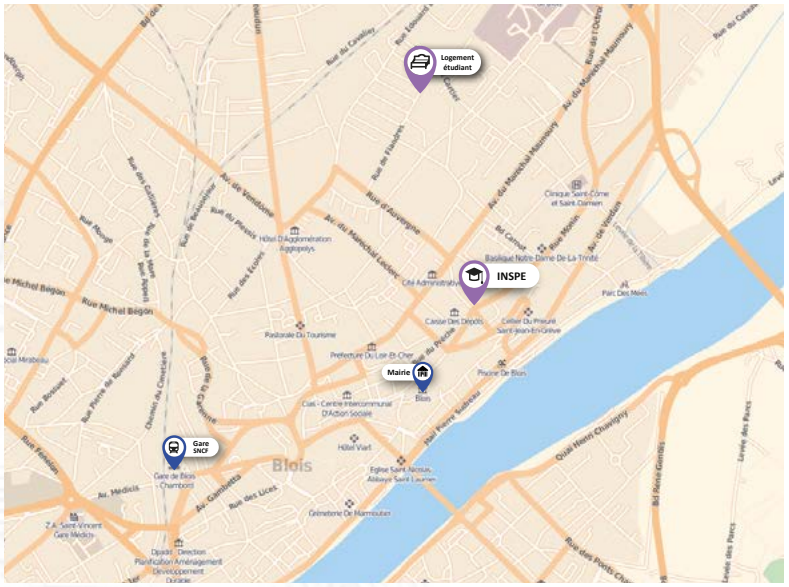


## Plan du site de Châteauroux

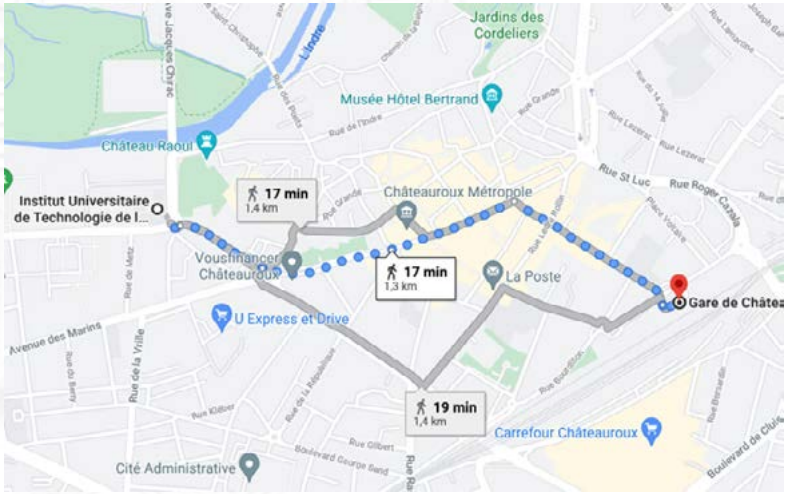

# Plan des sites de Chartres

# Plan du site d'Issoudun

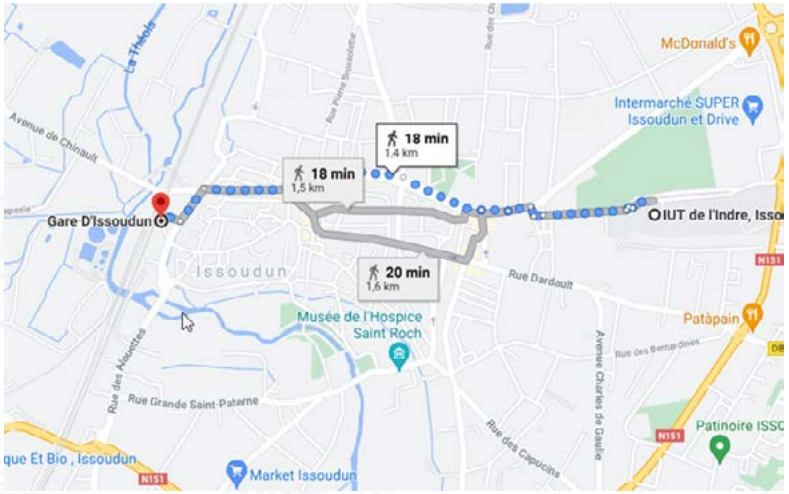


# Plan des sites de Tours-Fondettes

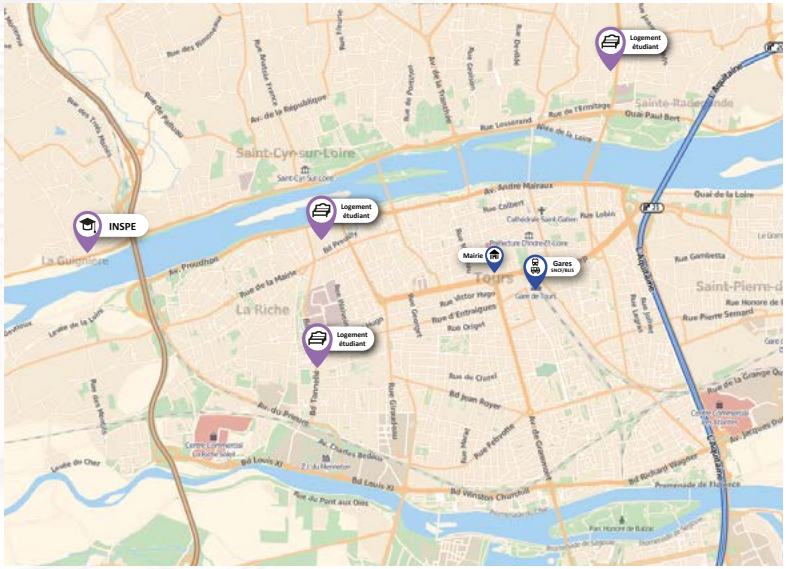






L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

# Plan des travaux en cours sur le campus d'Orléans

## Début 2023 à fin 2024
Nouvelle Halle des Sports

Zone impactée
▶ **Parking de la halle des Sports**

## Début 2022 à mi 2022
Travaux d'Isolation sur les amphis sciences et rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite

Zone impactée
▶ **Parking et accès situés entre amphis sciences et BU Sciences, bureau de l'AIDE**

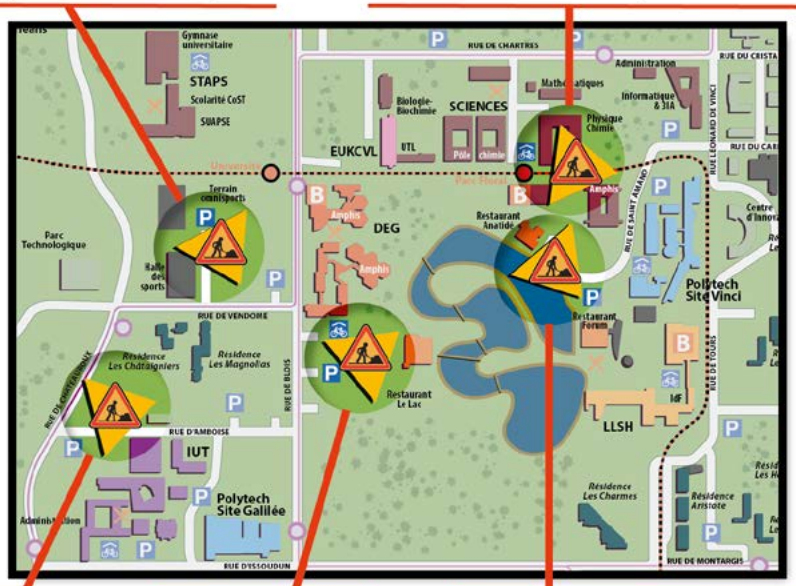


## Mi 2022 à fin 2023
Reconstruction du bâtiment administratif

Zone impactée
▶ **Parking IUT rue d'Amboise**

## Mi 2022 à fin 2024/fin 2025
Création d'une cuisine centrale / réhabilitation des restaurants universitaires

Zone impactée
▶ **Parking DEG derrière restaurant du Lac**

Zones impactées
▶ **Parking rue de St Amand derrière École Polytech site Vinci**
▶ **Zone de stationnement derrière BU Sciences**
▶ **Parking devant Maison de l'Étudiant**

# Plan du campus universitaire d'Orléans

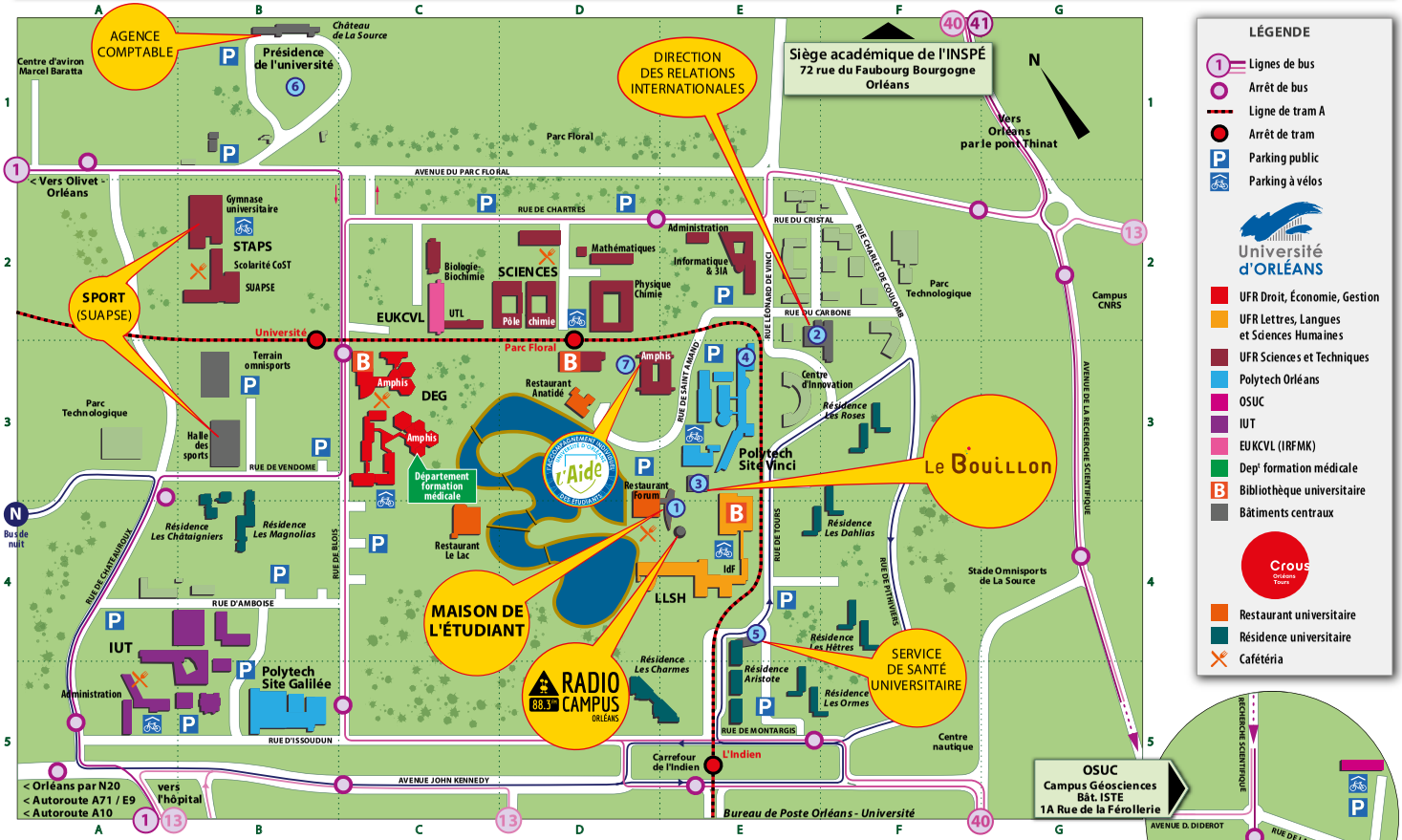


## SERVICES AUX ÉTUDIANTS

1. Maison de l'Etudiant
   - Service central de scolarité - DIFI
   - Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)
   - Observatoire de la Vie Étudiante
   - Passerelle Handicap
   - Service vie associative et citoyenneté étudiante

   CROUS
   Bourses, logements, aides sociales
2. Direction Recherche et Partenariats
   SEFCO
   CFA des Universités Centre-Val de Loire
   Maison pour la science
   Direction des Relations Internationales
3. Centre Culturel "Le Bouillon"
4. Learning Lab de l'Université d'Orléans (LLab'UO)
5. Service de Santé Universitaire
6. Agence comptable
7. Accompagnement individuel des étudiants (AIDE)

Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPSE) B2
Institut de Français (IdF) E4
Radio Campus (Cône) E4

Edition juin 2022